19e année — Le no 10 ct.

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone No 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :
Valais le mm. 9 ct.
Suisse „ 18 ct.
Etranger „ 20 ct.
Réclames „ 40 ct.
Mortuaires „ 20 ct.

Chèques postaux No II c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE, PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI **EDITION DU VENDREDI**

Vendredi 13 août 1948 No 33

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
1 fois par semaine Fr.
Vendredi . . . . 4.—
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 7.30
Bulletin Officiel 6.50

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE **sont assurés contre les accidents** auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. **1000.—** en cas de décès, Fr. **1000.—** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.—** en cas d'invalidité partielle et permanente

Kobelt - Guisan

On se rappelle le beau tapage qu'a provoqué en 1947 la publication du rapport du général Guisan. Par suite de leur attitude douteuse durant la guerre, de nombreuses personnalités ont été mises en cause dans ces pages suggestives. Il n'est donc pas étonnant qu'elles se soient cabrées et qu'elles aient fait mine de ruer dans les brancards.

Le chef du Département militaire en particulier, n'a jamais pu admettre la liberté d'expression et l'indépendance dont fit preuve, durant des moments difficiles, celui à qui l'Assemblée fédérale avait confié la lourde responsabilité d'assurer la défense du pays.

M. Kobelt aurait bien voulu également s'attribuer une partie de l'hommage que le peuple suisse, sans distinction de partis, a adressé au général. Hélas, on a tout lieu de croire que son activité n'a rien eu de transcendant, puisque nul n'a su discerner ses mérites. Dans tous les cas, sa gloire fut éclipsée par celle du général qui, il faut le croire, lui a porté ombrage.

Or, cela lui est resté sur le cœur.

D'autant plus que tout au long des hostilités, le général a parlé un langage que les diplomates et les politiciens n'ont l'habitude ni d'entendre, ni surtout de comprendre. Bien souvent, le Conseil fédéral a dû se plier, bon gré mal gré, aux désirs du chef de notre armée, car mieux que personne il était au courant des dangers qui menaçaient notre pays et il savait quels remèdes appliquer au mal.

C'est probablement grâce à son attitude énergique que durant les années 1940 à 1942 nous avons évité la catastrophe. Chacun sait que le Conseil fédéral était hésitant. Intimidés par toute une cohorte d'intellectuels et de financiers d'extrême-droite, par les menaces de la propagande allemande, par les victoires foudroyantes des troupes de l'Axe, quelques-uns de nos dirigeants se demandaient si le moment n'était pas venu de jeter du lest et de nous aligner sur Berlin.

Nul n'ignore maintenant que si ces idées avaient prévalu, c'en était fait de notre pays : aujourd'hui, la Suisse serait vouée au mépris universel.

Or, le général n'a jamais transigé. Dans les allocutions qu'il a prononcées sur le champ de bataille de Sempach et sur la prairie historique du Grutli, il a communiqué sa doctrine à ses officiers et, par delà l'armée, à tout le peuple suisse.

Ses paroles ont même porté plus loin que nos frontières, et ceux qui avaient à ce moment-là la tentation de forcer les portes de la citadelle ont su à quoi s'en tenir : la leçon a servi, ils se sont tenus cois.

L'influence du général aurait-elle été la même s'il avait dû composer avec le Conseil fédéral et prendre ses instructions à Berne chaque fois que la menace se précisait ? On peut en douter.

Or, c'est bien cela pourtant que veut M. Kobelt pour l'avenir.

En effet, le chef du Département militaire, qui a eu le temps de méditer à loisir ses arguments, répond maintenant au rapport du général, en proposant la modification de certains articles de notre organisation militaire. On dit même que ses collègues se seraient rangés à ses vues.

Qu'en est-il donc de la réforme envisagée ?

La principale disposition a trait à la nomination du général. M. Kobelt demande qu'il soit nommé par les Chambres fédérales, mais *sur présentation du Conseil fédéral.* Qui ne voit que les répercussions de cette mesure pourraient être désastreuses en temps de guerre parce qu'elles limiteraient, en fait, les compétences du chef de l'armée et diminueraient son prestige ?

Pour qu'il puisse remplir sa mission avec toute l'autorité qu'exigent les circonstances, le général ne doit être le serviteur de personne. Il faut qu'il ait les coudées franches et que nul n'ait le droit de le contrecarrer dans ses décisions.

La confiance dont l'a investi la plus haute autorité du pays ne le fait-elle pas l'égal du Conseil fédéral lui-même ? Qu'une démarcation soit donc bien établie entre les attributions du pouvoir civil et du pouvoir militaire.

Quand les compétences de chacun d'eux seront nettement déterminées, de regrettables confusions deviendront impossibles. Chacun des deux pouvoirs étant indépendant agira librement dans la sphère qui lui est propre, sans subordination à l'autre. On évitera ainsi tout heurt et tout conflit capable de décourager les meilleures bonnes volontés ou d'annihiler les décisions les plus heureuses.

En général, les expériences de 1870, de 1914 et de 1939 ont été concluantes. La nomination du général par les Chambres, sans pression aucune du pouvoir exécutif, est une solution de raison. Les Chambres représentent le peuple ; indirectement c'est donc la nation et les Etats suisses qui confient à un homme librement choisi les destinées du pays. Ce mode de faire inspire confiance. Or, au moment où la menace plane sur le pays, aucune qualité n'est aussi précieuse que la confiance.

C'est pourquoi on souhaite que les Chambres fédérales repoussent la proposition de M. Kobelt. Dans cette question, le Conseil fédéral est juge et partie ; on comprend donc qu'il adopte la manière de voir du chef du Département militaire.

Par contre, le général Guisan, qui est rentré dans le rang, n'est plus en cause ; son avis est désintéressé ; il a simplement voulu porter témoignage, verser au dossier ses constatations, éclairer le pays à la lumière des leçons que les événements lui ont enseignés.

Sa voix de patriote et de chef a l'accent de la sincérité : elle doit être écoutée par ceux qui actuellement sont responsables de l'avenir du pays.

CL...n.

Un Chinois parle de son pays

S. E. M. Chen Li-Fu, vice-président du Parlement chinois, a été chargé par le président Chang-Kaï-Chek d'étudier aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre et en France les institutions et problèmes des démocraties occidentales afin d'y puiser des suggestions pour la jeune République chinoise qui, à la suite de la constitution qu'elle vient de se donner, est entrée dans une nouvelle sphère démocratique.

M. Chen a exposé aux représentants de la presse suisse la situation actuelle de la Chine. Cette situation est très sérieuse. La lutte que le gouvernement livre contre l'armée communiste, forte de plus d'un million d'hommes et excellemment armée par les Russes et grâce aux anciens stocks japonais, absorbe les forces du pays qui seraient pourtant si nécessaires pour la reconstruction économique de la Chine. Aujourd'hui, la Chine livre contre le communisme une guerre semblable à celle qui l'opposa à l'envahisseur japonais. Cette lutte à outrance empêche naturellement le développement économique et social de la jeune démocratie, privée encore grandement de la tradition et des expériences des démocraties occidentales.

La Chine a réussi une fois déjà, grâce à sa persévérance et à sa ténacité, à faire face à un adversaire plus puissant qu'elle. Ce qui vaut pour la politique démocratique en général, compte en particulier pour la politique de la Chine nationaliste : elle ne précipite rien et se montre patiente. M. Chen dit sa conviction que la Chine, pour peu qu'elle puisse compter sur l'appui de l'extérieur et pour autant que la démocratie chinoise arrive à s'affirmer en temps utile, arrivera également à bout de l'adversaire communiste. Le problème chinois n'est pas seulement un problème interne, c'est aussi un problème mondial.

C'est exact

Parmi les lettres reçues ensuite des articles publiés sous la signature « Ucova », au sujet des achats à crédit, il en est qui contiennent des arguments qu'il vaut la peine de relever.

Voici ce que nous dit un commerçant :

« — Je parlais avec une de mes clientes des articles parus contre la vente à crédit et lui demandais son opinion.

» — Supprimez complètement le crédit, dit-elle, vous nous rendrez service, car c'est la meilleure manière de faire renaître l'idée de l'épargne. »

C'est exact ! Cette ménagère a raison. Elle a compris que d'aller simplement acheter et faire marquer, on ne se rend pas compte de la dépense. Tandis que s'il faut sortir l'argent, on regarde à deux fois avant de faire un achat superflu.

Calculer d'avance les achats que l'on va faire n'est-ce pas le commencement de l'épargne ?

Acheter à crédit exerce une mauvaise influence sur la jeunesse. En effet, nous avons entendu un jour deux gosses qui discutaient d'un achat de chocolat. L'un disait : « Je ne peux pas en acheter, je n'ai pas d'argent ! » Et l'autre de lui répondre : « T'as qu'à faire marquer ! »

C'est donc que ses parents avaient l'habitude de l'envoyer faire les commissions à crédit.

Ce gosse aura-t-il, plus tard, le sens de l'épargne ? Saura-t-il apprécier la valeur de l'argent ?

« — T'as qu'à faire marquer ! » Et ça n'avait pas dix ans !

Il est urgent de faire naître à nouveau l'idée de l'épargne.

Un autre commerçant nous écrit :

« — Je connais quelques ménages où la paix est loin de régner. Et si j'en crois ce que m'a dit un mari, cela provient surtout du fait que sa femme achète à crédit à tort et à travers et c'est l'inévitable scène lorsque le mari reçoit la note. »

Ainsi donc, acheter au comptant, non seulement fait naître l'idée de l'épargne, mais cela contribue à la paix du ménage.

Alors, plus de crédit !

SUR LE VIF...

Les baies de la montagne

Un peu humide, cette année, la montagne. Un peu mouillée, pour sûr, et l'on se prend à regretter un brin 1947 de sèche mémoire...

Elle est cependant propice aux champignons, mais les chasseurs de cryptogames sont presque aussi nombreux que les bolets ou les chanterelles ! Le moyen, dans ces conditions, de remplir sacs et filets !

Cependant, une « chasse » qui n'est point décevante, en cette canicule ultra-pluvieuse, c'est celle aux myrtilles, aux fraises et aux framboises. Il y en a à profusion.

Ce sont les petites compensations de l'Alpe et, si vous ne craignez pas les bains de pieds frais, poussez, poussez vos petites excursions dans les combes, au revers des déboisés. Vous en rapporterez ample cueillette.

* * *

Les « embrunes », quel joli nom ! Je le préfère en tout cas à myrtilles. Il sonne un air de joli folklore... Etant de couleur brune, il était exact de les baptiser ainsi. Surtout si vous considérez vos mains, après la cueillette ! Ou les babines et les joues des gosses qui s'en sont fourré jusque là !

« Maman, disait un gros bonhomme comme ça, tu sais, j'ai été sage, et je n'ai pas touché à la confiture aux embrunes. »

Ce disant, le marmot montrait des dents et une langue qu'attestaient juste le contraire !

* * *

Et les framboises ? Quels fruits délicieux ! Et parfumés au possible.

La myrtille est humble et timide, mais le framboisier porte une hampe altière et présente ses baies granulées, imitant les mûres, à portée de main.

Et, comme s'il voulait réserver le lendemain, il n'offre que quelques rubis à la fois... « Vous reviendrez me voir », a-t-il l'air de dire.

Et quand on repasse un jour ou deux après la première cueillette, le voilà qui vous comble à nouveau !

Le framboisier est un arbuste prévoyant, et ce n'est pas lui qui dilapide toute sa richesse en un jour.

* * *

Cette délicate odeur qui chatouille si agréablement vos narines, eh bien, elle ne vous trompe pas, hein ?

La fraise est comme la violette : on devine sans la voir sa présence subtile et parfumée.

Ah ! la fraise des hauts bois, celle qui se cache non loin des fougères et des vieux troncs de conifères !

Cueillez-en, rougissez-en vos doigts et humez-en précieusement l'incomparable parfum !

Qu'est-ce, par comparaison, la grosse fraise cultivée ? Ce qu'est la piquette à un vin de marque...

. . . . . .

Embrunes, framboises, fraises, quels présents nous offre par elles la montagne ! Sachons en profiter.

Freddy.

Gloires du jour

Rome a réservé mardi un accueil triomphal à Gino Bartali, célébrant ses exploits au Tour de France. Le président de la République, M. Einaudi, le recevant officiellement, lui a dit que sa victoire « a été plus efficace qu'une ambassade ».

Le champion cycliste a été reçu à Castel Gandolfo par Pie XII, qui l'a longuement interrogé, et a recommandé à Mme Bartali de tenir son mari plus longuement à la maison, après tant de fatigues.

Au vélodrome de Rome, une foule énorme a salué les coureurs qui ont participé à une réunion sur piste avec les principaux protagonistes du Tour de France.

Les fouilles de la Barmaz

Grâce à l'initiative de M. Bernard de Lavallaz, député et président de Collombey, et à la bienveillance des autorités cantonales, qui ont procuré une petite aide financière aux personnalités chargées des recherches, M. le professeur Sauter, de l'université de Genève, a pu poursuivre ses travaux ces jours derniers. Quatorze nouvelles tombes à dalle, à squelette replié (âge de la pierre polie), ont été découvertes par le savant et ses collaborateurs, ainsi que cinq nouvelles sépultures de l'âge du bronze.

L'exploitation rationnelle de l'éperon rocheux qui domine les nécropoles laisse supposer d'autres découvertes.

La nécropole de la Barmaz prend ainsi figure de site préhistorique des plus importants en Suisse.

— Ah ! docteur ! je souffre trop ! faites-moi mourir !

— Pas besoin de conseils, je connais mon métier.

Revue Suisse

Une féerie pyrotechnique.

A l'occasion des Fêtes de Genève, le feu d'artifice qui sera tiré samedi soir a été confié à deux des plus importantes fabriques de pyrotechnie de notre pays. Les pièces sont arrivées dans un vagon de 12 tonnes. Cela représente 3000 mille fusées, 500 bombes lumineuses, 250 fontaines lumineuses chinoises, une grande nouveauté, 100 fusées électriques et surtout un bouquet de 1600 fusées « chenilles », un des « clous » du feu.

Pour faire partir tout cela, 30 artificiers, autant d'aides artificiers, et la collaboration de la section de Genève des troupes de transmission pour l'allumage des pièces par ondes courtes et la liaison des postes entre eux seront nécessaires. A 21 h. 45, le feu d'artifice comencera pour durer environ 40 minutes.

Poignée de nouvelles

Criminel à 12 ans.

Un garçon de 12 ans vient d'être arrêté par la police de Manchester. Il a reconnu avoir pendu le petit Patrick Creamer, âgé de 4 ans, retrouvé mort dans un entrepôt de Manchester. On ignore les motifs qui ont poussé le jeune meurtrier à assassiner le petit Patrick.

Etouffé par un sifflet.

Un garçonnet de 8 ans, en résidence chez son oncle, près d'Angers, est mort dans les bras de ce dernier, étouffé par un sifflet de bois qu'il avait avalé en jouant.

Fondue
TRANCHES • GRILLADES
PLAT DES MAYENS
AUBERGE DE LA PAIX
Y. Desfayes MARTIGNY

Ecole primaire avec internat
ECOLE DE COMMERCE
Collège Ste-Marie, Martigny RENTRÉE 24 septembre

PHOTO Dorsaz MARTIGNY
Travaux photographiques soignés

Sous le ciel d'Italie, un Valaisan reçoit ceux du pays...
HOTEL Colonna
ROME
via Due Macelli, pr. place d'Espagne
M. Métrailler, propr.

POUR VOS ACHATS DE TISSUS DEMANDEZ NOS COLLECTIONS
ADOPTEZ LES MAGASINS
Arc en Ciel S.A.
RUE DE BOURG 35
LAUSANNE
ADOPTEZ LES MAGASINS
POUR VOS ACHATS DE TISSUS DEMANDEZ NOS COLLECTIONS

L'homme de goût...
s'habille chez
P.M. Giroud, Confection
Successeur d'Ulysse Martigny-Ville

LES SPORTS EN VALAIS et ailleurs...

FOOTBALL

Derniers échos du tournoi de Grône

Comme toujours, le F. C. Grône avait fort bien fait les choses. Un haut-parleur donnait, avant chaque match, la formation des équipes qui entraient en lice. L'après-midi, les deux fanfares locales étaient présentes sur le terrain, et parmi les spectateurs, l'un des plus assidus et des plus intéressés fut certainement M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, qui se fit d'ailleurs présenter les joueurs du F. C. Servette et de la sélection cantonale.

Au Servette, beaucoup de nouveaux joueurs : Mattei, un jeune Tessinois de Turgi (Baden), qui sera vraisemblablement le gardien titulaire, avec comme remplaçant le calme Bussy (ex-Urania) ; les arrières Tornier et Dutoit IV d'International, les demis von Lanthen (Urania) et Eggimann (Lausanne), les avants Visenti (un Italien de France), Zuffle (Schaffhouse) et Peyla (Iternational).

En revanche, les deux frères Stefano ont signé avec le Lausanne-Sports et Erni avec le Cantonal. Quant à Ruesch, qu'une inimitié personnelle sépare de Rappan, il défendra les couleurs d'Urania.

Après-demain, dimanche, le F. C. Servette doit normalement se rendre à Berne pour y disputer un match amical contre le F. C. Berne. C'est là une rencontre prévue à titre compensatoire pour le transfert de Rappan junior.

Les deux frères Marguelisch, jadis au F. C. St-Léonard, ont participé au tournoi de Grône, mais avec des clubs différents, l'un en effet comme centre-avant du F. C. Sion et l'autre comme gardien de Chippis.

Le F. C. Leytron se renforce

Après Longhi (Sierre) et Médico (Monthey), le F. C. Leytron vient d'engager l'ex-talentueux intergauche de Sion Arlettaz qui, aux côtés de Pasquini et Joris, fit, pendant de longues années, les beaux jours du club de la capitale.

C'est là un renfort de taille pour la jeune équipe bas-valaisanne qui peut espérer nourrir, cette saison, de légitimes ambitions.

Les prochains matches de la sélection cantonale

En remettant sur pied un team cantonal, le Comité de l'A. V. F. a voulu faire revivre une tradition. La rencontre qui s'est disputée à Grône et qui a remporté un légitime succès ne restera donc pas sans lendemain.

En effet, d'ores et déjà d'autres joutes du même genre son envisagées. C'est ainsi que cet automne prochain, la sélection valaisanne se rendra à Thonon où elle sera opposée à une formation de la Haute-Savoie. **Per.**

Saxon

Nous rappelons à tous que le tournoi du F. C. Saxon réservé aux équipes de 3e et 4e ligues est définitivement fixé au dimanche 22 août. Il réunira quelques bonnes équipes de la région, six en tout. Nous reviendrons vendredi prochain sur les détails de la manifestation et les équipes participantes.

A l'écoute des sports

✱ La S. F. G. tiendra son assemblée générale des délégués les 23 et 24 octobre, à Hérisau. A cette occasion, l'assemblée aura à désigner un nouveau président central en remplacemnt de M. Gschwend qui arrive au terme de son mandat quadriennal. Il est probable que M. Paul Morand, de Sion, actuellement vice-président et membre du bureau central depuis 12 ans, accédera à ces hautes fonctions...

✱ Le chef technique des gymnastes suisses aux jeux olympiques, M. Arthur Gander, est bien connu en Valais, où il dirigea plusieurs années durant la section de Chippis...

✱ Des pourparlers sont actuellement en cours en vue d'organiser en septembre, à Martigny, un grand circuit cycliste pour amateurs. Nous y reviendrons à temps voulu...

✱ Un grand match d'entraînement entre les équipes d'International-Genève (Ligue Nationale B) et Sierre I (Première Ligue) se déroulera le dimanche 22 août... à Martigny ! Ce qui aurait lieu de surprendre, si l'on ne savait pas que nos amis sierrois sont en train de « bichonner » leur nouveau terrain (dixit Seewer !) en prévision d'une inauguration sensationnelle, cet automne peut-être...

✱ Le F. C. Leytron nous prie d'annoncer sa manifestation sportive du 15 août prochain, à Ovronnaz. Les matches de football suivants s'y dérouleront de 11 h. à 16 h. : Fully jun.-Leytron jun. ; Martigny II-Leytron I ; Fully vétérans-Leytron vétérans ; Chamoson I-Martigny II et Leytron I-Chamoson I.

L'Ecouteur.

Dans les coulisses du Sport

Depuis quelque temps déjà, le bruit s'était répandu que le C. S. La Tour-de-Peilz se refuserait à entrer en lice avant le 29 août — date prévue pour le début du prochain championnat — contre le vainqueur du duel Martigny-Malley.

La nouvelle a été rendue officielle au début de cette semaine : La Tour refuse de se présenter dimanche au stade de Vidy pour la première rencontre de son match aller et retour avec Malley. Les « Boëlands », rappelons-le, étaient prêts à rencontrer leur adversaire à partir du 23 mai, puisqu'ils avaient remporté ce jour-là leur seconde victoire sur St-Imier, quatrième finaliste romand de IIe Ligue.

Inutile de vous dire pourquoi les « grenat » de La Tour n'ont pu jouer l'ultime finale soit en juin, soit en juillet. Et si trois clubs ont eu à souffrir de « l'affaire », l'un ne devant cependant s'en prendre qu'à lui-même puisqu'il en a été le grand responsable et... provocateur, celui qui a dû la trouver la plus « saumâtre » est sans conteste le C. S. La Tour-de-Peilz. Nous avons rencontré quelques membres de ce club et de sa première équipe à l'occasion du tournoi d'Evionnaz. Eh bien ! nous ne vous cacherons pas que le moral de ces gaillards, sympathiques entre tous, nous a paru alors s'être passablement effrité à la suite de « l'affaire » et de ses dessous.

Mais si La Tour avait perdu une partie de son moral, elle avait aussi perdu une partie de ses joueurs, momentanément il est vrai. Après ça, vous comprendrez que les « Boëlands » n'aient pas brillé à Evionnaz et surtout qu'ils se refusent à jouer l'ultime finale pour l'instant.

Nous voulons bien concéder que le manque de moral n'est pas un motif à renvoyer un match, mais alors le manque de joueurs c'est une autre affaire. L'équipe de La Tour compte dans ses rangs quatre éléments étrangers de valeur, quatre éléments qui, soit dit en passant, ont à leur actif une magistrale saison 1947-48.

Ces joueurs sont actuellement en vacances dans leur pays et auprès de leurs familles. Ces vacances leur ont été fixées depuis fort longtemps. Vous ne voudriez tout de même pas qu'ils aient passé leurs congés à se tourner les pouces en Suisse en attendant de connaître leur adversaire. Il paraît même qu'ils pourront déjà être de retour pour le dimanche 22.

Il ferait beau voir que ces messieurs les régisseurs du calendrier ne veuillent pas faire patienter l'E. S. de Malley durant 8 ou 15 jours, alors que les pauvres « Boëlands » ont dû « poiroter » pendant près de trois mois. On n'a pas **le droit** de forcer La Tour à jouer sans son équipe, surtout si l'on veut éviter de faire traîner les choses plus longtemps encore que lors de « l'affaire » Martigny-Malley. Car le C. S. La Tour, lui aussi, ne se laissera pas marcher sur les pieds.

En cas d'ascension en Ire Ligue, La Tour n'aura plus le droit de jouer qu'avec un seul étranger, nous a-t-on fait remarquer dernièrement ; aussi, pourquoi les « grenats » ne se passeraient-ils pas de leurs « produits d'importation » pour les finales ? Des questions comme celle-là, vous conviendrez avec nous qu'il est inutile d'y répondre !

Michel Gollut, non plus, ne pourra jouer avec Martigny la saison prochaine. On ne s'est pourtant pas passé de lui pour rencontrer Malley et, s'il avait fallu le faire, vous auriez vu ce vacarme. Nous aurions été le premier à sonner de la trompette. Quand même nous ne connaissons rien à la musique !

J. Vd.

TENNIS

Avant le championnat interclubs

En attendant le début de cet intéressant championnat, le T. C. Valère rendait visite, dimanche passé, à son rival Monthey. Voici quelques résultats :

De Werra (Valère) bat C. de Kalmermatten (Monthey), 5-7, 6-4, 7-5.

Vuille (Valère) bat J. Giovanola (Monthey), 6-1, 6-3.

Richard (Monthey) bat Dini (Valère), 6-3, 6-4.

Coudray (Valère) bat Djéva (Monthey), 6-4, 6-3.

Rossier junior (Monthey) bat Elsig (Valère), 6-2, 6-3.

Rossier senior (Monthey) bat Schmidt (Valère), 6-1, 6-3.

En raison de la pluie, tous les doubles ainsi que 4 parties de simple ne purent être disputés. **Per.**

TIR

Comment on devient champion

On parle beaucoup ces jours des Jeux olympiques, des performances réalisées ou des échecs subis par ses favoris ! On s'extasie, on critique, mais on ne se doute pas le moins du monde de tout ce que comporte la préparation d'un athlète, d'un gymnaste ou d'une équipe...

On ignore par trop souvent de quels efforts initiaux doivent fournir, individuellement ou collectivement, les concurrents avant d'atteindre... la gloire ! Courage, persévérance et entraînements méthodiques sont autant de conditions fondamentales pour s'assurer une place parmi les grands champions.

Dans une interview, accordée au reporter Squibbs après sa splendide victoire au tir, notre nouveau champion olympique, Emile Grünig, a déclaré que pour arriver à un tel résultat, il avait tiré, **tous les jours depuis huit mois,** pendant un temps variant entre 15 minutes et une heure ! Il dut être extrêmement sévère en lui-même, tout sacrifier au tir...

« Je ne sais pas, a-t-il ajouté, si je continuerai le tir de grande compétition, car ma vie de famille s'en ressent. Le tir n'est pas un sport qu'on peut faire à moitié ; il exige un don total de soi. »

Celui qui veut « arriver » doit donc se plier sans récriminations aux nécessités parfois dures de l'entraînement, à une vie sévère, et persévérer toujours, même devant l'échec... C'est à ces conditions principales qu'on peut devenir champion ! Dt.

Nos Valaisans continuent à se distinguer

Nombre de tireurs de notre canton se sont particulièrement distingués lors des diverses fêtes de tir organisées un peu partout en Suisse durant cet été 1948.

La presse valaisanne a du reste relaté les multiples performances de nos as du guidon, soit au Tir cantonal de Sion, soit en d'autres manifestations confédérées de cette année.

Dimanche dernier a eu lieu à la Tonhalle de Bienne la distribution des prix et récompenses du récent Tir cantonal bernois.

En prenant connaissance du palmarès, nous avons pu constater qu'au concours de groupes (5 tireurs), où chaque tireur avait à exécuter un tir de 5 cartouches sur cible décimale, le groupe I de **St-Maurice** avait réalisé un total de 223 points sur un maximum de 250. **Les Agaunois se classent ainsi 77es sur un total de 2060 groupes,** obtenant par là même la distinction spéciale de groupe, laquelle n'a été distribuée qu'au 5 % des groupes, soit à 103 groupes exactement.

Les cinq coéquipiers du groupe de St-Maurice nous ont prié de respecter leur anonymat parce que, nous ont-ils dit, ils ont tiré à Bienne pour l'honneur de leur canton, de leur cité et de leur société.

Ce qui ne nous empêchera pas de leur adresser nos plus sincères félicitations et nos vœux les plus ardents pour d'autres succès futurs qui, selon leurs désirs, seront ceux du Valais d'abord, de leur cité et du « Noble Jeu de Cible » ensuite. **J. Vd.**

Les XIVes Jeux olympiques

POIDS ET HALTERES

Poids plume : 1. Fayad, Egypte, 332,5 kg., nouveau record olympique et mondial ; 2. Wilkes, U. S. A., 317,5 kg. ; 3. Salmassi, Iran, 312,5 kg.

Poids légers : 1. Hamouda, Egypte, 360 kg. ; 2. Sham, Egypte, 360 kg. ; 3. Haliday, Angleterre, 340 kilos.

Poids moyens : 1. Sellmann, Etats-Unis, 390 kg. ; 2. George, Etats-Unis, 388,5 kg. ; 3. Kim, Corée, 380 kilos.

Poids mi-lourds : 1. Stanczick, U. S. A., 417 kg. 500 ; 2. Sakata, U. S. A., 380 kg. ; 3. Magnuson, Suède, 375 kg.

Poids lourds : 1. Davies, U. S. A., 452 kg. 500 ; 2. Schemansky, U. S. A., 425 kg. ; 3. Barite, Hollande, 402 kg. 500.

ATHLETISME

4 fois 100 mètres : Rectification : 1. U. S. A. ; 2. Angleterre ; 3. Italie.

CYCLISME

Tandem : 1. Italie ; 2. Angleterre ; 3. France.

GYMNASTIQUE

Le duel finno-suisse est serré. Voici le classement après six épreuves imposées :

1. Finlande, 899,35 ; 2. Suisse, 893,90 ; 3. Hongrie, 877,95 ; 4. France, 870,70 ; 5. Italie, 864,10.

Classement général individuel : 1. Stalder, Suisse, et Huhtanen, Finlande, 114,5 ; 3. Walter Lehmann, Suisse, 114,1 ; 4. Figone, Italie, 113,8 ; 5. Erdot, France, 112,9 ; 6. Masset, France, 111,5.

Notons que Stalder a fait le meilleur résultat absolu au reck, Frey aux anneaux et Michael Ruesch aux barres, tous trois avec 19,8 sur 20.

VALAIS

Aux chemins de fer Viège-Zermatt et du Gornergrat

Y aura-t-il une suspension collective de travail ?

On nous écrit :

Depuis la fin octobre 1947, le personnel des compagnies de chemins de fer Viège-Zermatt et du Gornergrat, groupé au 90 % dans la Fédération chrétienne du personnel des entreprises publiques de transport de la Suisse (G. C. V.), est en pourparlers avec la Direction communautaire desdites entreprises, à Brigue, en vue de la compensation du renchérissement pour l'année 1948.

Jusqu'à la fin de l'année 1947, et depuis le 1er juillet 1946, le régime des allocations de vie chère du personnel V. Z. et G. G. B., comprenant des montants fixes, assurait une compensation du renchérissement de l'ordre de 23 à 40 % des salaires de base, alors que, depuis octobre 1947, le coût de la vie s'est augmenté, selon l'indice officiel, de 62,5 % par rapport à août 1939.

Les nouvelles propositions des compagnies pour l'année 1948 n'assurent qu'une compensation très relative du renchérissement, puisqu'elles ne représentent que le 45 % en moyenne des traitements de base contre un renchédissement qui, tout au long de ce premier semestre de l'année 1948, s'est constamment maintenu à 62,5 %.

Le syndicat chrétien du personnel ne pouvant accepter l'insuffisance des taux des allocations, a fait appel à l'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage. Celui-ci a procédé à un examen approfondi et objectif de la situation du personnel et après avoir tenu deux séances à Sion, les 12 mars et 8 juin, établissait une proposition transactionnelle et médiatrice avec invitation aux parties à se prononcer jusqu'au 29 juin 1948. Le syndicat du personnel accepta la proposition de l'Office de conciliation ; quant à la Direction des compagnies, après avoir demandé et obtenu une prolongation du délai jusqu'au 2 août, elle répondit négativement.

Le syndicat chrétien du personnel, réuni en assemblée générale extraordinaire, dimanche soir 8 août 1948, après avoir entendu un rapport détaillé de ses hommes de confiance et pris connaissance de la procédure de l'Office cantonal de conciliation, publiée « in extenso » dans le « Bulletin officiel » du canton du Valais, du vendredi 6 août 1948, considérant l'épuisemnt de tous les moyens de conciliation, a décidé, à l'unanimité et au scrutin secret, de recourir à la suspension collective du travail pour faire valoir son droit à une compensation équitable du renchérissement de la vie et à un salaire qui lui assure une existence modeste, mais digne, en rapport avec la prospérité bien connue des compagnies ferroviaires en cause.

Toutefois, un ultime délai, expirant le samedi 14 août 1948, à midi, a été imparti aux présidents des conseils d'administration des entreprises pour accepter la sentence d'arbitrage de l'Office cantonal de conciliation. **a. c.**

Inauguration de la chapelle de Sapinhaut

C'est donc dimanche 15 août qu'aura lieu cette fête qui promet d'être fort bien réussie si l'on en juge au dévouement des personnes qui ont d'emblée prêté leur concours pour la mener à bien. Voici le programme :

10 h. 30 : messe chantée. Sermon de M. le Rd doyen Latthion ; bénédiction de la chapelle. Dès 12 heures : fête champêtre à Plambô, à 10 minutes de la chapelle.

La cantine sera fort bien achalandée et un dîner sera servi sous la forme de raclette, d'assiette valaisanne, etc. Il est donc absolument superflu de prendre le pique-nique. On y entendra quelques discours des autorités et des productions des sociétés de Saxon. Une tombola et des jeux seront à la disposition du public. Ajoutons que cette fête est organisée au profit exclusif de la dite chapelle dont le coût, malgré la générosité dont on a fait preuve jusqu'ici, n'est pas encore couvert.

Il y aura un service de cars qui partira de la gare à 9 heures, 9 h. 45 et 13 heures. Arrêt sur la place de l'église. Les cars circuleront pour autant qu'il y aura du monde à transporter.

Fionnay

(Corr.) — Comme de coutume, cette coquette station a célébré, cette année encore, la fête nationale avec dignité et distinction.

En effet, tandis que le président de la société de développement, M. Th. Fellay, saluait avec beaucoup de grâce la présence de nombreux estivants et que les colons de Sainte-Clotilde faisaient entendre leurs voix fraîches et vibrantes, le Père Vorlet et M. Cyr. Gard, juge d'instruction et ancien président de commune, exaltaient en termes élevés les mérites de la Constitution fédérale de 1848.

Dimanche, 15 août, cette même station s'apprête à célébrer avec non moins d'éclat la fête de l'Assomption qui est la fête de Fionnay. Le Chœur mixte de Champsec et la fanfare « La Concordia » s'y donneront rendez-vous ; une kermesse avec jeux et tombola agrémentera cette belle journée que chacun voudra vivre.

Donc, tous à Fionnay, dimanche prochain.

(Voir aux annonces.) Un estivant.

A VENDRE

oiseaux exotiques

Perruches, canaris, etc., **poissons rouges.** Nourritures pour poissons et oiseaux. Aquariums.

Dépôt de l'établissement zoologique de Genève.

J. Leemann
Fleuriste - MARTIGNY

A VENDRE environ 1000 kilos de

FOIN

S'adresser à Maurice Felley, Guercet, Martigny.

A VENDRE environ 1500 kilos de bon

trèfle

prêt à faucher. S'adresser à Rodolphe Jenzer, La Bâtiaz.

A louer à Martigny-Bourg

chambre meublée

S'adresser au journal sous R 2354.

Gain accessoire

Jeunes gens possédant vélo cherchés dans toutes localités. Offres sous chiffre **P 9785 S Publicitas, Sion.**

AVIS

A vendre à Saxon

villa

en bordure de la route canton. : 7 pièces, chambres de bains et buanderie, chauffage central. Jardin fruitier attenant de 2100 m2.

S'adresser aux **Conserves Saxon.**

ON ACHETERAIT

Moto Java

250 cc., modèle 1947 ou 48, usagée, à bas prix, mais payable comptant. Faire offres sous chiffre **P 9788 S Publicitas, Sion.**

On demande à louer à Martigny, à partir de la mi-septembre, un

local

pour des réunions de scouts. — S'adresser sous chiffre R 2353 au journal.

Les **petites** *annonces obtiennent un* **grand** *succès*

Avec l'âge

les troubles de la circulation

deviennent fréquents. Un des remèdes appréciés contre ces inconvénients est le CIRCULAN. La dose normale pendant la durée de la cure est deux cuillerées à soupe par jour pendant 1 à 2 mois.
La cure de CIRCULAN est efficace. Elle vous maintiendra en bonne santé. Composé uniquement d'extraits de plantes spécialement préparés, il exerce une action bienfaisante sur la circulation du sang. CIRCULAN a été éprouvé depuis de nombreuses années. Il est recommandé par le corps médical.

Circulan

EXTRAITS DE PLANTES DU Dr ANTONIOLI, ZURICH

Contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, fatigue, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis.

Flacon original . Fr. **4.75**
Cure moyenne . Fr. **10.75**
Flacon de cure . Fr. **19.75**
(Economie Fr. 4.—)

Recommandé par le corps médical
Dép. Etabl. Barberot S. A., Genève

CURE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Le corps de l'alpiniste belge retrouvé à Zermatt

Le corps de M. van Schoor, ingénieur belge, disparu à Bodengletscher et recherché par les guides de Zermatt, a été retrouvé dans la Viège à Randa. La levée du corps a été effectuée par les autorités communales de Randa et le caporal de gendarmerie de Zermatt.

Mort au mayen

On vient de découvrir aux Mayens de Grône le corps de M. Jules Balet, originaire et habitant Grimisuat, qui s'y était rendu pour faire les foins. La mort est due à une cause naturelle.

Ceux qui s'en vont

Charrat. — M. Alphonse Magnin, 80 ans.
Vétroz. — Ch.-Henri Penon, de Fernand, 15 jours.
St-Luc. — Mme Madeleine Zufferey, née Zufferey, 78 ans.
Sierre. — Mme Marie Victoire Schmidt, née Zermatten, 65 ans.
Le Trétien. — M. Eugène Gross, 82 ans.
Chalais. — M. Félix Zuber, 77 ans.
Monthey. — M. Henri Gex, 63 ans.
Martigny-Croix. — M. Gérard Reuse, 25 ans.

On retrouve un cadavre

Mme Ernestine Genarri, de Naters, âgée de 35 ans, qui avait disparu de la localité, a été retirée du Rhône. On ignore si la malheureuse a été victime d'un accident ou si elle s'est donné volontairement la mort.

Arboriculteurs valaisans !

Nous vous conseillons vivement d'effectuer dès maintenant un traitement contre la tavelure tardive des fruits sur les variétés Canada, Franc-Roseau et Champagne.

Produits à employer : 0,15 % carbonate de cuivre ou un fongicide organique tel que Pomarsol ou Organol. **Station cantonale d'entomologie.**

Les phénomènes de la nature

Vu dans la propriété de M. Varone, à la poste du Pont de la Morge, 420 grappes portées sur un seul pied de plant espagnol Baco rouge. Gyr.

Madame PRAPRONIK-FRANC ;
Mademoiselle Jeanne FRANC, à Martigny-Ville ;
ainsi que les familles parentes et alliées à Martigny, Monthey, Massongex, St-Gingolph et Chamonix,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Hortense Franc

leur chère sœur et cousine, décédée pieusement, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le samedi 14 août 1948, à 10 h.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur et Madame Adrien REUSE, à Martigny-Croix ;
Messieurs René et Fritz REUSE, à Martigny-Croix ;
Mademoiselle Adrienne REUSE, à Martigny-Croix ;
Madame et Monsieur Jérôme COTTIER-REUSE et leurs enfants, à Bovernier ;
Madame et Monsieur René AMY-REUSE, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes REUSE, RAUSIS, TORNAY, à Orsières et Sembrancher,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gérard Reuse

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à l'âge de 25 ans après une longue maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, samedi 14 août 1948. Départ de Martigny-Croix à 9 h. 30.

Le Comité de la Classe 1923 de Martigny-Combe et Martigny-Bourg a le profond regret de faire part à ses membres du décès de leur contemporain

Gérard Reuse

de Martigny-Croix, décédé des suites d'une longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 14 août 1948.

Rendez-vous au domicile mortuaire à 9 h. 15.

Le Comité.

COURONNES MORTUAIRES en fleurs naturelles
Jean LEEMANN, Martigny fleuriste tél. 6 13 17

VALAIS

Accident mortel à Salanfe

Au barrage de Salanfe, un ouvrier travaillait jeudi avec des camarades dans un tunnel destiné à amener de l'eau, quand tout à coup il fut enseveli sous une chute de pierres.

Conduit à l'hôpital du district, à Martigny, le malheureux ne tarda pas à succomber à ses blessures. Il s'agit d'un Italien de la région de Domodossola, Giovanni Plandini, âgé de 27 ans.

Ardon

ON RETROUVE LE CORPS DE M. J. GAILLARD. — Lundi dans la journée, le poste de gendarmerie d'Ardon-Vétroz était informé qu'un cadavre avait été retiré de l'eau dans les environs de Noville et que d'après le signalement, il devait s'agir de M. Jules Gaillard, d'Ardon, disparu de son domicile depuis le 22 juillet dernier.

Des parents alertés se rendirent immédiatement sur les lieux et eurent la pénible surprise de constater qu'il s'agissait bien de M. Gaillard.

Après les constatations d'usage, l'on ramena le cadavre à Ardon, mardi dans la soirée, dans un cercueil spécial.

Nos condoléances sincères à la famille éprouvée.

Riddes

LA FETE PATRONALE. — Chaque année, le deuxième dimanche d'août, on fête saint Laurent, patron de la paroisse, par des réjouissances traditionnelles qui attirent toujours la foule des amis et des parents du dehors. La fanfare locale « L'Abeille », après s'être produite pendant les offices, organise pour le reste du jour et de la nuit un grand bal populaire. Sur la place, carrousels, tirs-pipes et jeux divers créent une animation inaccoutumée. Malheureusement, la festivité a été contrariée cette année par la pluie. Toutefois on conserve l'espoir, à Riddes, que dimanche 15 août le soleil sera de la partie, et la fanfare s'apprête à renouveler la fête et à organiser un bal qui, d'avance, est assuré d'un grand succès.

UN INCENDIE. — Jeudi 12 crt., vers les deux heures de l'après-midi, l'alarme était donnée à Riddes, où un grand bâtiment sis au midi du village et appartenant à Mme Vve Esther Fraisier était en flammes.

Grâce aux pompiers rapidement alertés, les bâtiments voisins purent être protégés. Des vitres entreposées au rez-de-chaussée et dont la valeur s'élevait à 4000 fr. et qui appartenaient à M. Viglino, vitrier, locataire de l'immeuble, éclatèrent sous l'effet de la chaleur. Du bâtiment il ne reste plus que les murs.

Le mobilier a pu être sauvé en grande partie.

Quant aux causes du sinistre, la gendarmerie enquête. A noter que tant la propriétaire que le locataire étaient éloignés du lieu depuis le matin. **Gyr.**

Pour les chasseurs

La chasse générale sera ouverte en Valais du 7 septembre au 15 novembre.

La chasse au chamois sera autorisée du 7 au 21 septembre ; celle du chevreuil du 7 au 25 du même mois, au faisan du 7 septembre au 15 octobre.

Dans le Haut-Valais, la chasse à la marmotte sera permise pendant une semaine, soit du 15 au 21 septembre, ce gibier tendant à disparaître.

Champéry

FETE DES VIEUX COSTUMES. — A Champéry, dimanche 15 août, aura lieu la traditionnelle fête des Vieux Costumes, musique et danses de 1830, et yodel.

Pharmacie Nouvelle
DROGUERIE
SION
René BOLLIER, pharm.
Tél. 2 18 64

Cinq personnes blessées à Noës

M. Louis Perraudin, avocat, rentrait à Sierre ayant à son côté l'inspecteur Dayer, caporal de la Sûreté valaisanne, lorsque, tout à coup, l'auto qu'il pilotait vint se jeter contre le camion d'un forain sédunois, M. Dekumbis. Le choc fut d'une extrême violence et les occupants des deux véhicules furent blessés. M. Perraudin souffre de multiples contusions et de blessures. Son compagnon a l'arcade sourcilière fendue, des côtes brisées et le nez cassé.

M. Dekumbis est blessé à la tête et aux genoux. Sa femme et son fils, qui l'accompagnaient, sont également en triste état. L'enfant, qui souffre notamment d'une commotion, semble le plus grièvement atteint.

Quant à l'auto et au camion, ils ont subi des dommages qui se chiffrent par des milliers de francs.

Un automobiliste se tue contre un peuplier

M. Blanc, boucher à Clarens, roulait dans la direction de Martigny. A la hauteur de la Pissevache, près de Vernayaz, en raison probablement de la route rendue glissante par la pluie, il manqua le virage et vint heurter violemment un peuplier.

Transporté avec le thorax défoncé à l'hôpital de Martigny, M. Blanc y est décédé peu après.

Les accidents

Cycliste blessée. — A Sierre, Mlle Lily Nydegger, circulant à vélo, est entrée en collision avec une auto pilotée par M. Alfred Thétaz. La cycliste a été blessée et subira une incapacité de travail d'environ un mois.

Deux blessés en auto. — Sur la route de Granges à Chermignon, une auto conduite par M. Jean-André Pfefferlé est entrée en collision avec une auto belge. Le choc fut violent. Le chauffeur belge souffre de blessures à la tête et de contusions. Sa sœur, qui était à côté de lui, souffre de contusions et a deux dents cassées.

Un berger fait une grave chute. — Un berger originaire de St-Jean, Anniviers, M. Rion, gardant des moutons au-dessus du village de Pinsec, a fait une chute de plusieurs mètres au bas d'une paroi de rocher. La victime a été relevée avec une forte commotion cérébrale et une fracture compliquée de l'épaule.

DEMANDEZ PLUTOT UN ASCARO VOTRE APERITIF G. DUBUIS DISTILLERIE SION

Tiré de la page des souvenirs

La Saint-Laurent

Enfants, mes petits amis et moi, nous nous réjouissions beaucoup de l'approche de la Saint-Laurent, fête patronale du village de St-Gingolph. Nous le classions, par ordre d'importance, immédiatement après celle de Noël, à cause des joies qu'elle nous apportait.

De longs jours à l'avance, nous formions une épargne modeste qui ne s'enrichissait jamais de plus de deux sous à la fois. Ainsi parvenions-nous à atteindre la belle somme de vingt sous.

Ce jour solennel arrivé, immédiatement après le dîner, nous prenions la direction de St-Gingolph, heureux à la pensée des beaux moments que nous allions passer. Nous devisions sérieusement, durant les quatre kilomètres qui nous séparaient de ce village, sur l'emploi judicieux de notre fortune. Il ne différait guère d'année en année. Les deux premiers sous étaient sacrifiés pour un tour en carrousel, trois autres, pour une bonne glace vanillée prise dans le courant de l'après-midi, le solde servait à l'achat d'une flûte ou d'un sifflet. Celui-ci restait — longtemps après — le dernier vestige de la fête, et nous rendait dignes du savant Franklin dont nous connaissions l'histoire pour l'avoir entendue à l'école.

Dans le dédale des rues, s'allongeaient les tirs-pipes, les jeux de hasard, les marchands de bibelots, les roulottes des chiromanciennes et de tous les autres « forains », le tout baignant dans la musique nasillarde des orgues de barbarie et des pianos mécaniques des carrousels et des pintes engorgées de monde.

Des gens qui vont, qui viennent, des Marocains qui vendent leur camelote, des jeunes gens qui marchandent le prix d'un objet, d'une ceinture ou d'une cravate... des automobiles qui coupent et divisent des groupes... des bousculades... des excuses... les cris des vendeurs qui prônent leur marchandise... des amoureux qui se serrent et qui se font des yeux éperdus... des races les plus hétérogènes... les accents les plus divers passant par toutes les gammes comprises entre le bon vaudois et le rapide marseillais.

Telle était la vue générale de cette fête si mouvementée.

Nous regardions tout, nous écoutions tout.

Nous étions perdus au milieu de cette foule immense.

Une fois ou l'autre, au milieu de cet océan humain, émergeait une tête connue, un oncle ou une tante... Ausitôt, nous tentions un rapide rapprochement au prix de mille efforts. Un salut et un sourire des plus cordiaux étaient immanquablement récompensés d'une belle pièce de quatre sous. Nous nous autorisions alors à faire un nouveau tour de carrousel et cette chance était inespérée.

Des années, pourtant, furent ingrates pour nous : pas de petits sous, donc pas de plaisir. Nous regardions nos camarades plus favorisés avec des yeux d'envie. Nous en avions le cœur bien gros, et le soir, alors que nous reposions dans notre petit lit, les oreilles pleins encore des accents de cette fête, une grosse larme coulait sur nos joues. Et ce problème, qu'aucun philosophe n'est parvenu à résoudre, se posait à nos esprits attristés : « Pourquoi n'aurions-nous pas de l'argent comme les autres... pourquoi nos parents ne seraient-ils pas riches comme les autres ?... »

Pauvres parents, ils avaient suffisamment affaire à payer le pain que nous mangions !

Si des souvenirs d'enfant, nous avons gardé le plus beau, notre cœur porte encore l'amertume des drames intimes qui se livraient parfois en nos esprits.

* * *

Le temps a passé, nous avons grandi, nous sommes maintenant pères de famille, nous avons revu d'autres Saint-Laurent. D'autres enfants ont pris notre place de malheureux.

Faut-il pleurer d'être pauvres ? Faut-il regretter de ne pouvoir faire comme les autres ? Les années nous apprendront à en faire notre parti, la vie nous apprendra ce que nous ne savions pas en étant jeunes, c'est-à-dire que la vraie richesse réside dans la grandeur de l'âme et dans le contentement de son état.

Mes frères les pauvres ! Vous avez pris contact brutalement avec la vie, comme moi ; vous avez cru être des délaissés, des êtres que l'on ne daigne pas regarder.

Ce pénible apprentissage aura une répercussion sur votre vie entière. Vous verrez en votre prochain le malheureux que vous étiez, et vous l'aimerez.

Vos jours pénibles seront adoucis par l'amour, car l'amour est l'émolliant indispensable à cette terrible et mystérieuse vie. **D'après Hy. B.**

Une Merveille

Tout ce que le soleil et la terre ont élaboré se retrouve intact sous cette forme d'or liquide qu'est le jus de fruits. Il fortifie, ravigote, désaltère ; c'est la boisson saine entre toutes

le jus de fruits

un régal pour chacun

DELEZ CYCLES
Avenue du Bourg MARTIGNY Téléphone 6 16 61
CHOIX • PRIX • QUALITÉ
ainsi que remorques au plus bas prix. Facilités de paiement

Bruno du Jura
A vendre une chienne de 3 ans avec papiers, ainsi que quelques jeunes de 3 mois. S'adresser à Lantermoz Ernest, à Leytron.

A VENDRE
Poules
Leghorn et Perdrix, de 1947, en pleine ponte, des Oies de Toulouse et des blancs. — Alphonse Veuthey, Saxon.

ON ECHANGERAIT une
vigne
de 5 mesures aux Comballes, contre une de 2 mesures à mi-coteau, sur terre de Martigny. S'adr. au journal sous R 2352.

On cherche à louer
chalet
ou appartement pour séjours de vacances pour toute l'année. — Offres sous chiffre R 2334.

Sommelière
Gentille jeune fille demandée pour le service dans bon petit café de campagne. Offres : Café de l'Etoile, Noville.

A louer à Martigny-Gare
chambre
meublée. — S'adresser au journal sous chiffre R 2350.

Jeune femme
cherche place dans magasin ou tea-room. S'adr. au journal sous chiffre R 2351.

ON DEMANDE jeune fille de bonne volonté, comme
sommelière
(débutante). Congé régulier, vie de famille assurée. Offres à Famille E. Nardini, Café Central, r. Centrale 74, Bienne. Tél. 2 82 93.

ON CHERCHE un
conducteur
(charretier) consciencieux, pour 4 chevaux. Entrée tout de suite ou à convenir. Salaire horaire, blanchi, vie de famille, libre régulièrement. **A. Scholl,** boucherie, **Selzach (Sol.).** Tél. (065) 6 80 21.

Employée de bureau
habile sténo-dactylo, est demandée par bureau de la place. Entrée tout de suite. Offre écrite sous chiffre 396 à Publicitas, Martigny.

OCCASION
A vendre faute d'emploi
auto
Standard 1947, en parfait état, éventuellem. échangerais contre plus petite cylindrée. Pour tous renseignements, tél. 5 24 85.

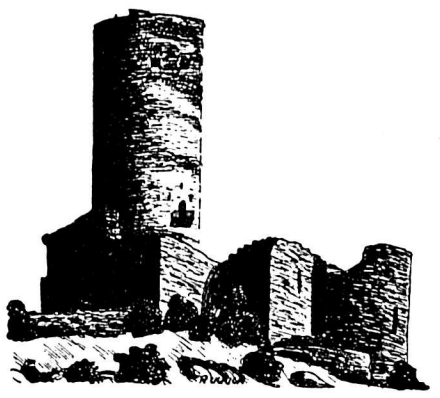

Le 50e anniversaire de la Société de Développement de Martigny-Ville

Historique présenté par M. Denis Puippe à l'assemblée du 14 mai 1948 à l'Hôtel du Grand St-Bernard, à Martigny

Les débuts de la société

Nous célébrons cette année le jubilé de notre société. C'est, en effet, le 5 mars 1898 que quelques citoyens dévoués aux intérêts de la localité ont pris l'initiative de la création d'une société pour le développement de Martigny. Leurs noms méritent d'être cités. Ce sont : MM. Alfred Arlettaz, Alfred Sauthier-Cropt, Alfred Gay, Jules Morand, René Closuit, Paul de Cocatrix, Alfred Tissières.

Le 27 mars, première assemblée générale, siégeant à l'hôtel de l'Aigle (actuellement bâtiment Luisier). Adoption des statuts qui délimitent exactement le champ d'activité de la société.

L'article 4 a la teneur suivante :

« Son action s'exerce particulièrement :

a) dans les questions relatives à l'hygiène, au développement intellectuel et matériel, à l'industrie, au commerce et aux embellissements de Martigny-Ville ;

b) par l'initiative, l'appui ou la réalisation de projets utiles et pouvant augmenter l'attrait de la localité ;

c) par toutes les mesures destinées à mieux faire connaître les ressources et les agréments de la localité.

Le but à atteindre étant nettement fixé, on se met à l'ouvrage avec fidélité, courage et continuité, et l'œuvre entreprise se poursuit d'année en année avec plus ou moins de bonheur, comme dans toute entreprise humaine.

Les premiers objectifs inscrits au programme d'activité sont :

1. dénomination des rues et pose des plaques indicatrices ;
2. installation de bancs en bois sur les places publiques ;
3. publication d'un guide ;
4. érection d'une colonne météorologique ;
5. exploitation du château de La Bâtiaz.

Tous ces projets ont été réalisés rapidement. La colonne de marbre à base de granit est de M. Casanova, à Monthey, et a coûté 500 francs, tous frais compris, tandis que les instruments, baromètre et thermomètre, ont été fournis par la maison Wallner de Genève, pour 168 francs. Le premier prospectus, de M. Monod, de Genève, comprend 32 pages de texte avec 16 illustrations et des annonces. Une commission composée de MM. G. Spagnoli, Kluser et G. Morand est spécialement chargée de l'expédition du guide.

Une requête est adresséee au Conseil communal pour lui demander la publication du plan d'extension qu'il vient d'adopter, l'amélioration de l'éclairage des rues et des places et enfin l'acquisition d'un tonneau d'arrosage pour combattre la poussière.

On s'occupe de la création d'une école italienne à Martigny en vue de l'ouverture du Simplon. Le département de l'Instruction publique, informé de cette initiative, l'encourage, mais ne peut accorder le subside demandé. Ce projet n'ayant pu aboutir, on envisage l'ouverture d'une école de commerce avec enseignement de l'italien.

En 1904, M. G. Spagnoli préside la société. Il remplace M. P. de Cocatrix qui a repris cette charge en 1902 de M. Alfred Arlettaz, premier président.

La société apprend avec satisfaction la formation de la société des commerçants. Il s'agit de la Société des Arts et Métiers et des Commerçants qui remonte, en effet, à 1904. On décide de remplacer par des bancs de bois ceux de pierre qui se trouvent sur la place Centrale et de transférer ces derniers aux Epeneys deux, au bord de la Dranse deux, et à l'avenue de la Gare deux également. On place des poteaux-affiches au fond de la place pour indiquer les directions. On publie un deuxième guide. Il s'agit cette fois d'un dépliant illustré, à six pans, tiré à 100,000 exemplaires, pour le prix de 8000 fr. payable par cinquième, sorti de la maison Hubacher & Co S. A., Berne.

Le tourisme vers 1900

Martigny compte alors 6 hôtels dont deux de premier ordre : le Grand Hôtel du Mont-Blanc (G. Morand) ; le Grand Hôtel Clerc (Oscar Cornut) ; l'Hôtel National (Benjamin Saudan) ; le Grand-St-Bernard (Louis Besse) ; l'Hôtel Terminus (Ed. Gasser-Willa) et l'Hôtel Kluser & Poste (R. Kluser).

Les horaires de cette époque nous paraissent bien modestes à côté de ceux d'aujourd'hui : de Lausanne nous arrivent 6 trains par jour, de Milan 3. Les postes fédérales organisent une course au St-Bernard, départ 8 h. 46, arrivée 7 h. 45 (19 h. 45, comme nous disons aujourd'hui). Le retour était plus rapide : départ 1 h. 35, arrivée 7 h. 20. Pour Orsières, une deuxième course à 5 h. 25, arrivant à 8 h. 15. On était sans doute moins pressé qu'aujourd'hui. Pour Châtelard il y avait déjà 4 trains à l'aller et autant au retour. Il ne faut point s'étonner si le comité avait de nombreuses démarches à faire concernant les modifications d'horaires, les arrêts de trains directs, la formation de trains omnibus de St-Maurice à Brigue, les prolongations d'arrêt à Martigny, etc., etc.

En 1908, M. Kluser recommande la création d'un bureau de renseignements. Il sera tenu provisoirement par M. Othmar Vallotton en attendant qu'il soit ouvert un bureau officiel indépendant de la société. Sur la proposition de M. G. Morand, on vote également un subside de 200 fr. destiné à la publication de circulaires, brochures et conférences en vue de recommander aux citoyens d'appuyer le projet d'emprunt relatif à la création d'un réseau d'égouts et l'ouverture de nouvelles avenues. L'assemblée primaire convoquée le 17 septembre 1911 vote à cet effet un emprunt de 250,000 fr.

A cette date, la société comprenait 121 membres. Chaque année, un montant de 200 fr. est affecté au fonds pour la construction du kiosque à musique qui est érigé en 1912, et son inauguration coïncide avec la fête cantonale de chant. La société y a participé pour 1500 fr. Un montant de 200 fr. est aussi décidé pour l'acquisition d'une balayeuse mécanique, et autant pour l'installation en ville de lampes à arc. On participe à la publication des programmes de l'Harmonie et on fait la réclame en faveur des foires. On discute aussi de la dénomination d'une nouvelle rue. Sera-ce l'avenue du Dr Claivaz, du Grand-Combin, de la Dent-du-Midi, ou l'avenue des Acacias ?

En 1912 on pose des bancs sur la place autour de l'église, M. Joseph Pillet s'offrant même de faire l'avance des frais vu l'état précaire des finances de la société.

En 1913 on remplace 6 lampes à arc par six lampes Osram de 1000 bougies, coût 1000 fr. Un essai est tenté pour l'établissement d'un étang de patinage, mais il n'a donné aucun résultat en raison de la clémence de la température. L'année suivante, la patinoire est ouverte sur le terrain de la Maladière. En 1914, M. Kluser prend la présidence de M. G. Dupuis qui avait succédé à M. le Dr Ribordy. Il est décidé d'établir un marché aux fruits et légumes, cette question ayant fait l'objet d'une entente définitive avec la municipalité de Martigny-Bourg.

En 1916, nous apprenons la création d'un office de tourisme cantonal subventionné par les sociétés de développement. La concession de la cascade de Pissevache donne déjà des soucis à notre société. Doit-elle intervenir à ce sujet en faveur de la défense et de la protection des beautés naturelles ? La municipalité est invitée à augmenter son subside afin de permettre à la société de commander les tables pour le marché. Ce subside sera porté par la suite de 300 à 400 fr. ; de plus, la municipalité prendra en charge les tables du marché.

En 1919, le président rappelle le souvenir de M. G. Morand, ancien président. L'année suivante on organise une conférence, sujet : la Russie, dont le bénéfice est affecté au fonds de la Croix-Rouge russe. (Comme les idées changent !) On liquide le fonds « balayeuse » qui devient « fonds de réserve », du fait que cet engin est trop cher, ce qui permettra de réaliser d'autres buts plus immédiats.

En 1921, Pro Lemano est créé en vue de la défense des intérêts touristiques de la Suisse romande, qui est désavantagée au profit de la Suisse allemande. Des réclamations sont adressées aux C. F. F. concernant la défectuosité des correspondances. Un subside de 500 fr. est voté à l'Harmonie municipale pour la prochaine fête de musique.

1922 voit se réaliser le premier concours de fenêtres et balcons fleuris.

Le 25e anniversaire

Et c'est en 1923 qu'on commémore le 25e anniversaire de la société. Cette manifestation se déroule à l'occasion de l'assemblée générale des délégués, au nombre de 50, de l'Union des sociétés suisses de développement comptant 91 sections dont 5 en Valais ; programme : conférence avec projections lumineuses de M. Joson Morand, archéologue, sur les monuments historiques en Valais ; visite des caves Orsat ; banquet officiel à l'Hôtel Kluser agrémenté d'un concert du Chœur d'hommes et de l'Harmonie, distribution de diplômes aux fondateurs de la société : MM. Paul de Cocatrix, A. Sauthier-Cropt, Jules Morand, Ferd. Luisier, et discours de notre président M. Marc Morand : « Les sociétés de développement, précieuses auxiliaires des municipalités. » Une notice historique à laquelle collaborent MM. J. Morand, Gabbud et Addy est publiée.

En 1924, la société est forte de 160 membres. On pose le principe de n'accorder des subsides aux sociétés que pour des manifestations locales. Une intéressante discussion s'engage au sujet de la désignation des rues. D'aucuns voudraient remplacer certaines appellations : rue des Abattoirs, rue des Hôtels, par d'autres noms plus actuels. Dans ce domaine, il est préférable, décide-t-on, de garder les vieux noms auxquels se rattache le passé avec tous ses souvenirs. On serait plutôt favorable à la numérotation des maisons. M. Dupuis pose la question du rétablissement de l'école moyenne et en démontre les avantages.

Une grande assemblée consultative a lieu pour étudier les moyens d'améliorer la route de la Forclaz, car les relations avec Chamonix sont impossibles. M. de Preux, ingénieur, croit que 150 à 200,000 fr. suffiraient à exécuter les travaux nécessaires.

En 1925, une pétition de 250 signatures, accompagnée d'un pressant appel des présidents des sociétés locales, est adressée au conseil municipal pour demander la construction d'une grande salle. Tirage d'une nouvelle brochure confiée à Orell Füssli ; coût : 400 fr. les 10,000 pièces.

En 1926, M. Kluser émet le vœu que l'éclairage des vitrines soit remis à forfait. Les sociétés locales sont convoquées pour l'organisation du 1er Août. Mais tous les présidents, à l'exception du président de l'Harmonie, font grève. Notez l'existence, à cette époque, de deux sociétés aujourd'hui défuntes : la Regina Elena et la Jeunesse... libérale.

En 1927, on note que l'effectif de la société est de 138 membres, alors qu'il était de 118 en 1912, 86 en 1914, 73 en 1919, 150 en 1924. Création d'un fonds pour la piscine sur terrain communal et projet d'établissement d'un square (une pelouse) au quartier de Plaisance, où se trouve le monument de G. Courbet. Deux projets qui attendent encore leur réalisation.

Concours de vitrines à l'occasion des fêtes de Pâques pour attirer à Martigny la clientèle environnante et qui a obtenu un succès complet. La presse lui a décerné un article très élogieux. Notre ville avait vraiment bel air le soir lorsque toutes les vitrines étaient éclairées. On se serait cru dans une ville de 50,000 habitants. Ce concours a été renouvelé en 1929 et a obtenu le même succès.

En 1929, on soulève pour la première fois la question du service auto-postal Martigny-Fully-Saillon-Leytron. Mais on prévoit un déficit de 1600 fr., dont la commune est d'accord de prendre à sa charge le 50 %, et la société verserait un subside.

Edilité et urbanisme

La municipalité expose ses projets par M. M. Morand, président : élargissement du trottoir devant le bâtiment Broccard, ciné Etoile, construction des nouveaux abattoirs, macadamisation d'une partie de la place Centrale.

En 1930, une petite crise ministérielle ébranle le comité pourtant si stable. MM. Kluser et A. Torrione présentent leur démission à la suite d'un article paru dans le « Confédéré ». Après une franche explication de la part de son auteur, tout rentre dans l'ordre habituel et la marche de la société continue grâce au dévouement de son comité et à l'attachement plus ou moins fidèle de ses membres.

En 1931, on étudie la possibilité d'introduire de petites industries à Martigny-Ville, idée qui sera soulevée plusieurs fois au cours des assemblées générales suivantes. Il en est de même de l'idée de créer un étang sablé pour les enfants.

En 1932, l'organisation de la fête du 1er Août est confiée au Développement, avec l'appui moral et financier de la commune, qui donnera l'ordre aux sociétés locales d'y participer.

En 1933, on examine l'illumination de la tour de La Bâtiaz. M. Moser, du « Confédéré », écrit à ce sujet : « Il nous semble qu'on devrait placer ces installations sous la sauvegarde du public. Ce dernier a assez de patriotisme pour empêcher quelques garnements d'assouvir leurs instincts destructeurs. Il vaut la peine d'essayer, quitte à faire une mauvaise expérience. » Ces prévisions n'étaient, hélas, que trop fondées. La commission a devisé ce travail 2403 fr. sans risque de dépassement (!!) alors que le coût définitif a été de 3352 fr. La municipalité s'engage à prendre l'éclairage à ses frais, mais non l'entretien. Projets municipaux : élargissement de la route du Grand-St-Bernard au quartier de Plaisance.

En 1934, le Carnaval réussit au delà de toute espérance et permet de verser la somme de 2000 fr. à l'œuvre de la Pouponnière, tandis que celui de 1935 obtient le même succès et distribue 3000 fr. à la Ligue antituberculeuse. MM. Ad. Morand et Muller sont félicités pour leur travail.

Démarches pour demander que le nom de Martigny soit indiqué sur les panneaux de signalisation de la route cantonale.

En 1935, la question du marché aux fruits revient sur le tapis. La société ouvre à Martigny la première quinzaine de l'étalage avec concours de l'objet offert, c'est-à-dire concours de vitrines avec légère variante.

En 1936, le comité, en vue de ranimer l'industrie hôtelière frappée par la crise, et de rétablir les relations touristiques avec la Haute-Savoie, se rend à Chamonix où il rencontre quelques personnalités françaises qui sont unanimes à souhaiter la reprise des relations étroites entre les deux pays.

La municipalité de la ville dote Martigny du collège communal et du stand de tir.

En 1937, création du groupement touristique du Mont Blanc qui fait de notre station un centre international de tourisme, et participation de la société aux frais d'édition d'un nouveau dépliant en collaboration avec la municipalité, le M.-C. et les sociétés de développement de la région. Le bureau de renseignements est réorganisé. M. Dupuis, secrétaire du groupement touristique du Mont Blanc, est chargé de la correspondance.

Discussion sur le tunnel routier Ferret-Courmayeur. Et de nouveau l'éclairage des vitrines !! L'exposition cantonale est déjà prévue à cette date. Cette manifestation ne pourra avoir lieu, dit-on, que vers 1942.

L'année 1937 est une date importante pour le tourisme valaisan. Le Grand Conseil vote un décret concernant l'organisation touristique du canton et la perception de la taxe de séjour. Cette recette est budgétée dans nos comptes par Fr. 1200.—.

En 1938, épizootie de la fièvre aphteuse paralysant notre activité, qui doit pourtant se manifester d'une façon intense si l'on ne veut pas se laisser dépasser par les localités concurrentes.

En 1939, on soulève la question de l'horloge au clocher paroissial, qui mérite qu'on s'y arrête. Pourtant, cette idée sera abandonnée, puis reprise sous une autre forme : horloge avec sonnerie électrique pour l'indication des heures et des demies. On admet le principe de la décoration florale des fontaines publiques ; on crée un prix de civisme comme participation à la défense spirituelle du pays. Fouilles archéologiques de Martigny qui présentent un côté spirituel et touristique évident.

En 1941, nouvelle crise ministérielle à la suite d'un déficit de 276 fr. Démission irrévocable, cette fois, de M. Kluser, en fonction depuis 27 ans. Son dévouement et sa compétence lui valent la reconnaissance générale. M. Adrien Morand prend sa succession.

En 1942, requête adressée aux chemins de fer fédéraux pour demander la modification du nouvel horaire tout à fait défavorable pour notre ville.

La perception des taxes de séjour offrant quelques difficultés, le comité est prié d'intervenir auprès des intéressés.

La réorganisation

En 1943, constatant l'indifférence générale vis-à-vis de la société du fait qu'elle travaille uniquement en faveur d'un milieu trop restreint, le comité décide d'organiser une grande assemblée destinée à mieux faire connaître les buts de la société et envisage une réorganisation complète. C'est l'assemblée du 3 mai 1943. La société porte désormais le nom de « Société de développement et des Intérêts de Martigny ». Elle œuvre dans les domaines touristique, économique, intellectuel, éducatif et sportif. Elle repose sur une base financière plus solide par l'appoint de nouvelles ressources : le subside communal est porté de 400 à 800 fr., un contrôle plus serré de la taxe de séjour triple les recettes de 600 fr. à 1800 fr., recrutement de nouveaux membres et création de différentes catégories selon un barème de 5 à 50 fr. Et pour faire aller la machine, un bureau permanent chargé de la correspondance, de la caisse, de la publicité, des communiqués et des convocations, dirigé par le secrétaire de la société : M. D. Puippe.

Dans cette même séance est à signaler une intervention en faveur de l'institution d'une école secondaire, qui sera reprise l'année suivante, et en 1946 la municipalité la créera. Signalons aussi la constitution de l'A. V. T. P. (Association valaisanne de tourisme pédestre).

Réalisations municipales : participation à l'assainissement des compagnies de chemin de fer, acquisition du terrain de sport vers l'usine à gaz, de la place devant la Grand-Maison ; projets pour l'avenir : ouverture de nouvelles rues, captation et adduction d'eau potable, construction d'une halle de gymnastique, réfection de l'hôtel de ville et du kiosque à musique.

En 1945, vente de l'annexe de l'hôtel Kluser, ce qui est préjudiciable à l'industrie hôtelière locale. Décision pour un nouveau prospectus. On renonce à l'idée d'éditer une plaquette sur Martigny en faveur d'un dépliant représentant une vue panoramique de la région allant de Chamonix au Cervin, qui est tiré à 30,000 exemplaires. Une monographie de Martigny et la liste des membres complètent cette documentation. Coût : 12,000 fr., avec participation de la commune (4000 fr.) et deux compagnies (3000 fr.).

Démarches pour la recherche d'un terrain favorable à l'installation de la piscine. Intervention auprès des hôteliers en vue d'augmenter le nombre de lits d'hôtels.

En 1947, l'exposition cantonale est de nouveau envisagée, de même que le service postal régulier Martigny-Leytron.

Et nous voilà arrivés au premier terme d'une existence. La Société de développement peut avec satisfaction faire le bilan de son activité, marquée sans doute de hauts et de bas, mais chaque année renouvelée par une idée directrice : faire œuvre durable pour le bien commun.

Honneur à cette génération de citoyens !

Que le Développement vive et prospère.

Société de Développement et des Intérêts de Martigny-Ville

LES ARTS LIBÉRAUX
L'INDUSTRIE
LE COMMERCE
L'ARTISANAT
LA BANQUE
LES ASSURANCES
LES TRANSPORTS

occupent de nombreux ouvriers et employés, supportent de lourdes charges sociales, alimentent les caisses publiques par l'impôt, soutiennent les sociétés locales par leurs cotisations et viennent en aide aux œuvres de bienfaisance par leurs dons

Consommateurs, soyez solidaires!

En vous adressant aux maisons ci-dessous, vous aurez la certitude d'être bien servis; réservez-leur vos achats et confiez-leur l'exécution de vos travaux

Agence immobilière
Marcel Moulin, avenue de la Gare

Ameublement
Charly Moret, aven. du Grand-St-Bernard
Ducrey Frères, place Centrale
Emile Moret, rue de l'Hôpital
Luc Pierroz, rue d'Octodure
Pauline Pouget, rue des Epeneys
Meinrad Bender, route de Fully

Articles de ménage et divers
Adrien Vouilloz-Addy, aven. de la Gare
Mme Primmaz-Genoud, av. Gd-St-Bernard
Henri Juchli, bazar Philibert, r. d. Hôtels

Articles de voyage et sellerie
Paul Darbellay, avenue du Gd-St-Bernard
Jean Huber, place du Midi
Henri Guex-Crosier, rue des Hôtels

Art féminin et mode
Jeanne Addy-Damay, avenue de la Gare
Lucien Gay-Crosier, avenue de la Gare
Rose Girard, avenue de la Gare
F. Vaudan-Stalder, place de la Liberté

Art funéraire
Joseph Marin, rue d'Octodure

Arts libéraux
ARCHITECTES :
Jules Bovi, avenue du Grand-St-Bernard
Jules Delaloye, avenue de la Gare
Louis Gard, avenue de la Gare
Léon Mathey, avenue de la Gare
Joseph Pasquier, avenue de la Gare
Henry Polly, avenue de la Gare
Paul-Louis Rouiller, « La Romande »

AVOCATS ET NOTAIRES :
Henri Chappaz, avenue de la Gare
Camille Crittin, avenue du Gd-St-Bernard
Charles Crittin, avenue du Gd-St-Bernard
Amédée Délèze, avenue du Nord
André Desfayes, rue des Hôtels
Victor Dupuis, avenue de la Gare
Lucien Gillioz, avenue de la Gare
Maurice Gross, avenue de la Gare
Jean-Maurice Gross, avenue de la Gare
Marc Morand, rue des Hôtels
Georges Sauthier, place Centrale
Rodolphe Tissières, « Le Manoir »

DENTISTES :
Jean Burgener, avenue du Gd-St-Bernard
Léon Delaloye, avenue de la Gare
Jean Lonfat, avenue de la Gare
Gilbert Rouiller, avenue de la Gare
Jean de Werra, place Centrale

INGENIEURS :
Georges Darbellay, rue de la Maladière
Edouard Fischer, Vernayaz
Charles-Albert Perrig, « Le Manoir »
Ferdinand Roten, rue des Hôtels
Joseph Wyer, route du Simplon

MEDECINS :
Charles Broccard, avenue de la Gare
Pierre Gard, avenue de la Gare
Marc Gillioz, place Centrale
Alexis Gross, avenue de la Gare
Georges de Lavallaz, avenue de la Gare
Maurice Lugon, place Centrale
Charles Seltz, avenue de la Gare

Assurances
Closuit Frères, Le Phénix
Edouard Pierroz, Générale-Zurich
Fernand Germanier, Zurich et Vita
Lucien Nicolay, Winterthour-Vie
Roger Morand, Helvetia-Accidents

Ateliers mécaniques
Métral Frères, avenue du Grd-St-Bernard
Antoine Este & Fils, route du Simplon

Autres membres
Révérend Prieur Besson
Révérend Chanoine Loye
Mme Casimir Besson
Mme Justin Bessard
Jean Drescher, représentant
Georges Gaillard, administrateur postal
Marcel Grandmousin, fondé de pouvoirs
Otto Haenni, retraité C. F. F.
René Henchoz, fonctionnaire C. F. F.
Charles Matt, professeur de musique
Edouard Morand, « La Romande »
André Moret, « La Romande »
Edouard Saudan, vice-juge
Auguste Sauthier, ancien vice-président
Albert Vallotton, conseiller
Paul Yergen, comptable

Banques
Banque de Martigny, Closuit & Cie
Banque Populaire de Martigny S. A.
Banque Suisse d'Epargne et de Crédit
Banque Cantonale du Valais
Banque Tissières Fils & Cie
Banque Maurice Troillet
Banque Caisse d'Epargne du Valais

Benzine
Lumina S. A.

Boucherie
Oscar Mudry, rue du Collège
Fernand Gilliéron, près de l'église
Victor Claivaz, place Centrale

Boulangerie, pâtisserie, confiserie et biscuits
Marc Gaillard, place Centrale
Luc Gillioz, place Centrale
Jean Lonfat, avenue de la Gare
Edouard Nendaz, avenue de la Gare
Gaston Antonioli, route du Simplon
André Meilland, avenue de la Gare
Roger Pierroz, place Centrale
Henri Müller, confiserie du Rhône
Henri Schwitzgebel, place de la Liberté

Bureau fiduciaire
Ribordy & Cie, avenue de la Gare
Pierre Claivaz, avenue de la Gare

Cafés, restaurants, hôtels
Alpina, avenue de la Gare
Alpes, près de l'église
Auberge de la Paix, près de l'église
Buffet de la Gare, place de la Gare
Café de Paris, avenue de la Gare
Gare & Terminus, place de Gare
Genève, place Centrale
Grand Quai, route du Simplon
Grand-St-Bernard, place de la Gare
Hôtel-de-Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville
Hôtel Kluser, avenue de la Gare
Hôtel Suisse, avenue de la Gare
Industriel, place Centrale
Lausanne, rue de l'Hôtel-de-Ville
Lion d'Or, avenue du Grand-St-Bernard
Mathieu Chappot, avenue de la Gare
Messageries, rue des Hôtels
Midi, près de l'église
Octodure, rue d'Octodure
Place, place Centrale
Simplon, avenue de la Gare
Taverne de la Tour, rue des Hôtels
Touristes, quartier de Plaisance
Union, avenue du Grand-St-Bernard
Valais, rue des Alpes
Vaudois, avenue de la Gare

Carrosserie automobile
Ernest Evéquoz, rue des Alpes
J. Germano & E. Mercet, rte du Simplon

Charronnage et maréchalerie
Alfred Papilloud & Fils, La Maladière
Charles Méroz, rue de la Délèze
Maurice Moren, quartier de Plaisance

Chaussure et sport
Adrien Cretton, aven. du Gd-St-Bernard
Alpina S. A. fabr. socques, route Simplon
Chaussures Modernes S. A., pl. Centrale
Adolphe Lerch, avenue de la Gare
Lugon-Favre, place Centrale

Cinéma
Etoile et Corso, Ad. Darbellay, directeur

Coiffeurs pour dames et messieurs
Jules Corthey, avenue de la Gare
Raymond Cretton, place Centrale
André Gremaud, avenue de la Gare
Marius Favre, place Centrale
André Riedweg, avenue de la Gare
Alberino Sola, av. du Grand-St-Bernard

Coiffeuses
Mmes Ebner-Fröhlich, place Centrale
Fracheboud-Pillet, rte de la Délèze
Rubin-Pierroz, avenue de la Gare
Zanoli-Biderbost, rue des Hôtels
Zitha & Renée, avenue de la Gare

Combustibles
Denis Girard, rue de la Délèze
Roger Nicollerat, rue du Rhône
Lucien Pierroz, rue de la Dranse

Confection, vêtements
Marius Donati, av. du Grand-St-Bernard
Ducrey Frères, place Centrale
Pierre-Marie Giroud, rue des Epeneys
Gonset S. A., place Centrale
J. Richard, avenue de la Gare
Henri Sauthier, avenue de la Gare

Couverture, sanitaire, chauffage
Rodolphe Flückiger, rue de la Dranse
Rémy Gérévini, avenue de la Gare
Jérémie Grillet, place du Midi
Raymond Métral, avenue du Simplon
Stragiotti Frères, rue d'Octodure

Couture
Mmes Henriette Bochatay, place Centrale
Josine Lonfat, avenue de la Gare
Georgette Roduit, rue des Hôtels
Albine Gillia, place Centrale
Leryen-Girard, place Centrale

Cuirs et peaux
Tannerie Roduit, rue de l'Hôpital

Cycles
Ulysse Pierroz, rue de l'Hôtel-de-Ville
Jean Bessi, avenue de la Gare
Alfred Faisant, rue des Hôtels

Denrées coloniales, épicerie
Spagnoli & Cie, place Centrale
J. Arlettaz, P. Emonet & Cie, pl. Centrale
Jean Lugon-Lugon, place Centrale
Mercure S. A., avenue de la Gare
Jules Perret-Bovi, avenue de la Gare
D. Lottini, Epicerie du Simplon, La Moya
Roger Lovey, place de la Gare
Société coop. de consommation L'Avenir
Léon Rouiller, av. du Grand-St-Bernard
J. Grillet-Farquet, place du Midi
Saverma S. A., Vermicellerie et Moulins
H. & J. Torrione, Rizerie du Simplon

Droguerie
Droguerie Valaisanne, rue du Collège
Droguerie du Lion d'Or, rue des Hôtels

Eaux minérales et gazeuses, distillerie
André Morand, place de la Liberté

Ecoles, collège, institut
Institut Ste-Jeanne-Antide, route Simplon
Collège Ste-Marie, rue du Collège
Ecole de la Société suisse des Commerçants, Collège communal
Ecole complément. professionnelle, Collège communal

Electricité
Services industriels de la Ville
Albert Bruchez, avenue de la Gare
Jean Pfammatter, représ. maison Nicolas
Henri Hauswirth, radio, rue d'Octodure
Henri Guex-Joris, concessionnaire T. T.

Entreprise générale, carrelage, revêtements
Antoine Conforti & Fils, rte du Simplon
Adolphe Buser, route du Simplon
Joseph Giorgetti, place Centrale
Robert Gianadda, av. du Gd-St-Bernard
Raymond Gay-Calpini, rue des Hôtels
Société Commerciale de la Société suisse des Entrepreneurs, place de la Gare.
Amédée Ulivi, rue du Rhône
François Moréa, revêtements, aven. Gare
Bianchi, revêtements, quart. de Plaisance

Entreprises de transport
Compagnie du Martigny-Orsières
Compagnie du Martigny-Châtelard
Martigny-Excursions, Roland Métral
Albert Giroud, sable et gravier
Société du Tramway de Martigny-Bourg à Martigny-Gare

Fers, quincaillerie
Georges Luisier, place Centrale
Alfred Veuthey, place Centrale

Fruits et légumes, primeurs et comestibles
Alexis Claivaz, rue des Hôtels
Joseph Maillard, rue des Alpes
Georges Claivaz, place Centrale
Rémy Moret, aven. du Grand-St-Bernard
Union fruitière Martigny et environs, ancien hôpital
René Ruchet, place Centrale
Célestin Devanthéry, place Centrale
Armand Veuthey, près de l'église
Léon Terrettaz, gérant « Profruits »

Garages, réparations, taxi
Garage Balma, rue des Hôtels
Jean Fillettaz, Garage Central, r. Hôtels
Antoine Fellay, Gar. St-Bernard, r. Hôtels
Reimann & Fuchs, Garage de la Bâtiaz, route de Vernayaz

Gypserie, peinture, plâtrerie, couleurs
André Meunier, place de la Gare
Buthey & Chappot, rue de la Dranse
Joseph Moulin, rue de l'Hôtel-de-Ville
Poncioni & Grand, rue des Hôtels
A. Bessard & R. Cassaz, rue d'Octodure
Dominique Milani, avenue de la Gare
Jules Landry, rue des Alpes
Joseph Gualino, couleurs, av. de la Gare

Horlogerie, bijouterie, orfèvrerie
Henri Moret & Fils, avenue de la Gare
Henri Gallay, aven. du Grand-St-Bernard
Mathias Voggenberger, place Centrale

Horticulture, graines, pépinières
Dirren Frères, Domaine des Iles
Jean Leemann, place Centrale
Adolphe Fröhlich, rue d'Octodure
E. Schifferli & Cie, av. du Gd-St-Bernard

Imprimeries
Imprimerie Jules Pillet, avenue de la Gare
Impr. C. Jonneret, av. du Gd-St-Bernard
Impr. Nouvelle, A. Montfort, aven. Gare

Industrie du bois, charpente
Bompard & Cie, scierie mécanique
Bompard & Cie, fabrique de lames S. A.
Mce Pellouchoud, fabr. bois de socques
Armand Darbellay, fabr. skis, tonnellerie
Adolphe Wyder, avenue du Simplon

Journaux
Administration du « Confédéré », av. Gare
Administration du « Rhône », aven. Gare

Laines
Texval, rue des Hôtels

Laiteries
Laiterie Modèle, av. du Nouveau-Collège
Laiterie d'Octodure, place du Midi

Lavages chimiques
Mme Moulinet, rue du Collège

Librairies, articles et machines de bureau
Marcel Gaillard, place Centrale
Hoirie G. Dupuis, avenue de la Gare
Naville & Cie, kiosques à journaux
Roger Ulrich, avenue de la Gare
Librairie Catholique, avenue de la Gare

Machines à coudre
Ferdinand Rossi, avenue de la Gare

Menuiserie, ébénisterie, sculpture
Pierre Porcellana & Cie, rue des Hôtels
Pierre Maret, avenue des Acacias
René Iten, route du Simplon
Marc Chappot, av. du Grand-St-Bernard
Pierre Sachot, rue du Rhône
Alfred Fracheboud, rue des Hôtels
Jean Collaud, avenue de la Gare
Dom. Equey, parquets, rue du Rhône
Henri Vallotton, réparations, r. Octodure

Office des poursuites
André Girard, route du Simplon

Pédicure
Georgette Morand, avenue de la Gare

Pharmacies
Raphaël Closuit, avenue de la Gare
Edouard Lovey, place Centrale
Adrien Morand, avenue de la Gare

Photographie
Oscar Darbellay, avenue de la Gare
Roger Dorsaz, av. du Grand-St-Bernard

Serrurerie
Charles Righini, rue du Rhône

Sociétés
Société des Produits Azotés
Usines d'Aluminium Martigny S. A.
Société des Arts et Métiers et des Commerçants
Harmonie municipale de Martigny-Ville
Chœur d'Hommes de Martigny
Société fédérale de gymnastique
Martigny-Sports
Société d'agriculture

Tabacs et cigares
Magasins Ménard, avenue de la Gare

Vins
Orsat Alph. S. A., Grands Vins du Pays
H. Morand et P. Leryen, import. directe

Pour vous, Madame

Savez-vous que...

— les fruits se digèrent mieux entre les repas ou avant les repas qu'après ? De plus, ils sont alors apéritifs.

— les choux cuits à l'eau sont indigestes, mais cuits sans eau, à l'étouffée ou cru, ne causent pas ces troubles et sont bien plus délicieux ?

— les pois et autres légumineuses, n'occasionnent pas de fermentation intestinale si on ne les accompagne pas de pommes de terre et de pain, mais seulement de légumes ?

* * *

Gardez-vous des erreurs de menus telles que plusieurs aliments albumineux à un même repas : par exemple œufs et fromage, œufs et lentilles, fromage et lentilles, etc.

Les nuits sont fraîches. Aussi peut-on comprendre que Karin Booth ait jugé prudent d'acquérir cette superbe cape en ocelot.

MARTIGNY

Décès

Hier jeudi est décédée, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 70 ans, Mlle Hortense Franc. La défunte avait travaillé longtemps dans les hôtels. C'était la sœur de Mme Eugénie Prapronik et de Mlle Jeanne Franc, institutrice à l'école communale de la Ville.

Nous présentons à la famille endeuillée nos sincères condoléances.

Société de tir

Les tireurs qui désirent s'entraîner sont informés que le stand sera ouvert samedi 14 août de 16 à 19 heures, et dimanche le 15 de 8 à 10 heures.

Le comité.

S. F. G. Octoduria

Ce soir vendredi, rendez-vous au local pour la course obligatoire Riddes-Isérables-Croix de Cœur-Verbier.

Il y aura peut-être un peu de pluie, mais certainement beaucoup de soleil. Venez-y nombreux.

Un beau concert

Les Petits Chanteurs de Villemomble, affiliés aux Petits Chanteurs à la Croix de Bois de Paris, de passage en Suisse, donneront un concert au Casino Etoile de Martigny, le lundi 23 août prochain.

Nouvelles de cinéma

A propos du film « Feu sacré », on raconte, dans les milieux cinématographiques, qu'il relate en quelque sorte la vie agitée de Viviane Romance. Parmi toutes les vedettes du cinéma français, Viviane Romance est la plus critiquée et la plus enviée.

Pour vous réconforter, une **OVOMALTINE**
Pour vous réchauffer **UN BON CAFÉ**
au **TEA-ROOM Riviera**
Luc Gillioz + Martigny-Ville

MONTHEY

Accident du travail

M. Roger Multone, entrepreneur à Monthey, procédait avec une équipe de ses ouvriers au démontage d'un pont placé sur un échafaudage. Ayant perdu pied, le malheureux tomba dans le vide et vint choir sur un chevalet en fer qui se trouvait à terre. Une des barres de celui-ci s'enfonça profondément dans la cuisse gauche de M. Multone. M. le Dr Galletti, mandé d'urgence, pratiqua immédiatement une hémostase pour enrayer la grave hémorragie qui s'était déclarée.

Un plongeur blessé

M. Wacker, employé à la Ciba à Monthey, se baignait dans la piscine de cette localité avec quelques camarades de travail. A la suite d'une erreur de calcul, M. Wacker heurta une planche en plongeant et contracta une luxation de l'épaule droite.

✱ Le F. C. Saxon nous informe qu'il fera disputer son tournoi de football le 22 août prochain et qu'y participeront 6 équipes de Troisième et Quatrième Ligues...

Propos badins

Assurément, vous collectionnez les timbres d'escompte de l'Ucova. Ils représentent, en effet, le 5 % de vos achats. Certaines maisons tentent également d'attirer l'attention de la clientèle par l'addition de bons à leur marchandise.

Ce genre de réclame se révèle très efficace.

Or, nous devons constater que si les entreprises privées — grossistes comme détaillants — tiennent à réaliser un chiffre d'affaires aussi élevé que possible en écartant la concurrence par l'octroi de primes, nos administrations fédérales ne se soucient guère de ces procédés. Et pour cause !

Ils ignorent cette nécessité.

Voyez-vous nos fonctionnaires postaux distribuer des timbres d'escompte aux acheteurs de timbres-poste ?

Et les chemins de fer ? Certes, leur personnel est stylé et leur matériel impeccable ; ils rendent les voyages bien confortables.

Une seule ombre au tableau : ils sont diablement chers !

Un service d'escompte ? Qu'en pensez-vous ? L'idée mérite d'être étudiée ; car, lorsque la tension « rail-route » reprendra, cette formule ne serait-elle pas publicitaire ?

Et les abonnements ? Ils sont actuellement légion et, reconnaissons-le, ils permettent bien des combinaisons. En un mot, ils sont fort appréciés...

Rendons à César...

Pourtant si le dixième, si le vingtième, ou le Xe, qu'importe lequel, était délivré gratuitement, comme prime, ce serait bien charmant et bien sympathique.

Et j'y songe, ne pourrait-on pas envisager aussi une telle éventualité dans d'autres domaines ? Celui des impôts, par exemple !

Pourquoi pas ?

11 août 1948. **Jem.**

CROQUIS ALPESTRE

Les Haudères

Voici un de nos mille coins aimés, refuge d'estivants attirés autant par la beauté du paysage que par l'apaisante et mystérieuse quiétude des habitants que le modernisme vestimentaire n'a jamais réussi à éblouir et bien moins à ébranler, et dont le coquet costume est, de tous ceux du Valais, un des plus remarqués.

Plus proche des cimes qu'Evolène, avec lequel il forme une commune, le village des Haudères s'en trouve distant d'environ quatre kilomètres et l'on y jouit d'une vue plus ample sur les monts environnants et cimes de Vesivi, Dent Blanche, Ferpècle.

Là-bas, de l'autre côté de la Borgne, on distingue le chemin conduisant à Arolla et que les jeeps ont commencé à gravir cette année.

Avec ses chalets disséminés et brunis, il reste pendant six mois de l'année enfoui sous la neige, et se réveille d'avril à octobre, tout bourdonnant de vie, de couleur et de joyeuse animation créée par le va-et-vient de touristes et de pensionnaires peuplant chalets, pensions et hôtels.

Mais ce qui distingue les Haudères de tout autre lieu de séjour, c'est qu'il s'y trouve deux animateurs particulièrement précieux, surtout en ces temps cafardeux.

L'un a tout de la race et est « sorti », comme on dit. Nous l'avions déjà rencontré il y a quelques années à Lausanne, lorsque les grands magasins de l'Innovation avaient organisé une quinzaine valaisanne, et qu'à part un salon réservé aux peintres valaisans, l'Office valaisan du tourisme l'avait choisi pour diriger et animer la reconstitution de l'ambiance évolénarde avec ses costumes et ses tissages.

Nous avions déjà été frappé par le caractère résolu et méditatif autant que par la finesse et l'élévation d'esprit du représentant choisi. Au cours des années 1944 à 46, nous reçumes de lui une carte d'Olten, où notre intrépide Valaisan avait été monter une « Walliserkanne » dont il réussit à faire une merveille. Rien ne pourrait mieux l'attester qu'un « livre d'or » qu'il en a remporté et dans les pages duquel sont enregistrées avec dédicaces, hommages et poésies, des centaines de signatures de visiteurs parmi lesquels des notabilités de l'art, de la science et de la politique.

Mais il aimait trop son coin natal des Haudères pour en rester longtemps éloigné. Il remit avec tous les honneurs son carnotzet d'Olten, et revint au pays où, dans un vieux chalet, il lança un restaurant bien achalandé à l'enseigne de : **Au Cœur du Vieux Pays.**

Ses dons sont multiples : on le verra tour à tour faire la raclette aux abords d'un brasier qu'il a monté en plein air ; à l'intérieur, il fait le garçon de réception et le barmann. Il a aussi institué un musée.

A la chapelle du Christ-Roi, artistiquement décorée par M. de Ribaupierre, il accompagne à l'harmonium le chant sacré. Quant il y a fête au village, c'est sur lui que les soucis reposent pour la partie littéraire. Avec ça, artiste peintre, pyrograveur, joli garçon et bon causeur.

Nous le présentons : **Joseph Georges.**

Il a un mulet de race qui a sa tête à lui et... le pied vindicatif, et il en est fier, parce qu'avec lui, il garde les traditions de noble fierté.

Un trait savoureux me le prouva dimanche dernier. Comme nous cheminions dans la voie principale et qu'une étrangère en séjour s'amusa à donner une claque à un mulet conduit par une Evolénarde, M. Georges me confia : « Heureusement qu'elle n'a pas fait ça au mien, parce qu'elle en aurait reçu à la seconde une ruade dont elle se serait rappelée !

Toute l'âme valaisanne est dans cette réflexion. Elle se révolte contre tout ce qui, même sans mauvaise intention, apparaît un mépris.

* * *

Et maintenant à un autre animateur, un Vénitien celui-là, que les crépuscules enchanteurs de ses enivrantes lagunes a comblé de dons artistiques et que le destin a amené dans ces hauts parages : c'est M. **Gherri-Moro,** qui, depuis ses épousailles avec Mlle Nigg, une Sédunoise, s'est fait aubergiste sans lâcher son pinceau... et sa guitare.

Lorsque par les cars postaux, vous arrivez aux Haudères, vous êtes presque sûr de rencontrer un être pas comme les autres, aux yeux vifs, au teint jaune, revêtu d'une chemise mexicaine et coiffé d'un petit chapeau orné d'une plume.

C'est lui.

Il a un bagout de Méridional et de Parisien, un vrai médecin pour les neurasthéniques.

Il nous a fait visiter son atelier de peinture. Tout à fait comme dans les mansardes de Montmartre.

Un bohémien doublé d'un tzigane qui nous a littéralement ensorcelé avec son accordéon et sa guitare.

Quoi d'étonnant, quand on saura qu'à Paris, où il est demeuré quinze ans, il a accompagné de grands artistes internationaux comme Maurice Chevalier et Joséphine Baker, et que ses toiles et ses sculptures ornent des salons et des musées de grandes villes.

En transformant le rez-de-chaussée de l'hôtel en carnotzet, qu'il a appelé **A la Belle Valaisanne,** et en l'animant au cours des heures creuses, notre Valaisan de Vénétie offre aux villégiateurs désabusés et étourdis par le clinquant des villes, les délices de productions dans lesquelles il se donne avec toute sa fougue et sa passion.

Ainsi, les Haudères offrent-elles les charmes de l'alpe et de l'art. **Pierre des Marmettes.**

Le bonheur de nos enfants

Quels sont les parents qui ne sont pas convaincus qu'ils font tout pour que leur fils ou leur fille soit heureux ? Et pourtant, que d'enfants, qui ne connaissent pas la plénitude du bonheur ! Leur petite enfance se passe entourée de soins multiples ; ils possèdent les jouets les plus beaux ; ils sont nourris des denrées les meilleures.

Ces enfants-là, soignés à l'extrême, me font penser à des chiens de luxe, toujours tenus en laisse et qui n'ont point le droit de folâtrer avec ceux de race inférieure. Croyons-nous l'enfant vraiment heureux à qui l'on dit : « Ne cours pas, tu t'excites, tu auras trop chaud, tu vas avoir de la température ! » Ou bien : « Comme tu es pâle ; certainement tu as froid, ne reste pas si tranquille, cours un moment. »

L'enfant toujours surveillé, observé en tout, pour tout, cet enfant-là ne peut être « soi », ne se développe pas harmonieusement et nous ne le rendons pas heureux. Plus tard, nous ne contribuons pas à son bonheur en lui épargnant tout effort, en ne tenant pas compte ni de ses goûts ni de ses aspirations ; en préparant son avenir selon nos idées, souvent nos préjugés, en jugeant par exemple telle profession lui convenant, parce qu'elle nous fait plaisir à nous, tandis que notre fils ou notre fille ont des talents, des penchants opposés aux nôtres.

Contribuons-nous au bonheur de nos enfants lorsque l'entente n'existe pas entre parents ; lorsqu'ils assistent à des discussions pénibles, à des reproches ou même à une séparation douloureuse ? Dans nos conflits conjugaux, notre égoïsme seul est le plus souvent en jeu, et parfois notre orgueil ou notre amour-propre blessé. Nous voulons vivre sans entrave, selon notre bon plaisir ; nous nous soucions peu d'assombrir l'enfance ou l'adolescence des enfants à qui nous avons donné la vie, eux que nous devrions aimer et protéger, guider.

Pouvons-nous pénétrer dans l'âme d'un enfant, connaître toutes ses pensées, ses doutes, ses révoltes ? Même l'enfant a son jardin clos dans lequel nul ne s'introduit, pas même la plus tendre des mères, et ce serait une erreur de notre part de ne pas respecter ses pensées les plus intimes.

Ne pas tout dire, mais ne mentir jamais.

Les événements

A L'ASSEMBLEE NATIONALE FRANÇAISE.

La séance de la nuit du 10 au 11 août de l'Assemblée nationale a été marquée par une intervention violente de M. Duclos (communiste), qui a surtout attaqué M. Reynaud, l'accusant de préparer pour l'avenir de la France, le marasme, la honte et l'humiliation. « Par son union, son action, a-t-il dit, le peuple fera échec aux décrets-loi de misère. Les revenants, les sépulcres blanchis n'auront pas le dernier mot. La France républicaine l'emportera sur les naufrageurs de la patrie et les étrangleurs de la République. »

M. Reynaud ne s'est pas laissé démonter et a déclaré : « On nous reproche de demander des pouvoirs qui sont cependant nécessaires pour atteindre le but que nous nous proposons. Or, ils sont à l'échelle de l'œuvre à entreprendre. Il se peut que la Constitution paraisse égratignée, mais il y a une chose plus grave que ces égratignures, c'est le salut du pays. »

Après quatre heures de discussion, les cinq premiers articles du projet furent adoptés. L'art. 7, le plus important puisqu'il traite de la délimitation des pouvoirs, subit également l'assaut de l'opposition, mais en fin de compte le plan de redressement économique et financier fut adopté par 325 voix contre 215 et 49 abstentions.

L'assemblée a repris ses travaux jeudi à 9 h. 30. Nous y reviendrons. Disons, en attendant, que le projet voté mardi doit, pour devenir définitif, être encore soumis au Conseil de la République. Désormais, le gouvernement et le ministre des finances vont disposer des pouvoirs nécessaires pour procéder à des économies et à des réformes pour arrêter l'inflation et lancer un emprunt.

LES ENTRETIENS DE MOSCOU.

Avec une régularité presque mathématique, le vent tourne constamment de l'optimisme au pessimisme et vice-versa. Mais il est plus loin que jamais de nous amener le beau fixe. La pierre d'achoppement est toujours, d'une part, le refus des puissances occidentales d'accepter le mark oriental comme l'unique monnaie de Berlin et leur résolution prise de créer un nouveau régime politique dans l'ouest allemand avant même que se soit réunie une conférence quadripartite.

« A Londres, communique Exchange, on ne se fait plus d'illusions quant à la bonne volonté soviétique d'accepter le point de vue des puissances occidentales demandant un règlement de la situation de Berlin avant qu'ait lieu une conférence des quatre puissances. »

Il y a d'ailleurs, derrière les deux obstacles ci-dessus, une cause d'une importance supérieure empêchant l'entente entre l'est et l'ouest : c'est que les uns et les autres voudraient faire entrer l'Allemagne dans leur orbite politique.

Or, ce problème est d'une importance capitale pour l'avenir et pour la paix en Europe et dans le monde.

UNE CONSTITUTION POUR L'ALLEMAGNE DE L'OUEST.

La conférence préparatoire destinée à élaborer un projet de constitution pour l'Allemagne de l'ouest a commencé ses travaux mardi matin.

Les représentants des onze Etats de l'Allemagne occidentale y participent.

Dans son discours d'ouverture, M. Anton Pfeffer, chef de la chancellerie de l'Etat de Bavière, a déclaré que la nouvelle Constitution devra reposer sur les principes suivants : démocratie, fédéralisme et gouvernemnt central aux pouvoirs équilibrés. « La mission d'élaborer une constitution, a-t-il ajouté, nous a été confiée par des puissances étrangères, mais elle sera accomplie dans un esprit allemand. »

A LA CONFERENCE DANUBIENNE.

Le Comité général de la conférence danubienne a discuté mardi matin le préambule du projet soviétique de convention sur la navigation.

Un amendement français demandant qu'on précise le sens de la formule « liberté de navigation », afin qu'on sache si le but poursuivi était d'exclure en fait les Etats non riverains du bénéfice réel de cette liberté, a été combattu par les délégués bulgares, ukrainiens, yougoslaves et roumains, qui l'ont qualifié de « manifestation d'esprit impérialiste et négation de la souveraineté des Etats riverains ».

Le préambule du projet soviétique de convention a été adopté par 7 voix contre 2.

Un amendement des Etats-Unis tendant à tenir compte des intérêts des Etats non riverains du Danube et à introduire la mention de la Charte des Nations Unies a été repoussée par 7 voix contre 3. Ses adversaires invoquèrent comme argument que la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie n'ont pas été acceptées comme membres de l'O. N. U.

DES SANCTIONS CONTRE TITO.

On annonce de Prague que les gouvernements de l'Europe orientale envisagent d'exercer une pression économique sur la Yougoslavie. Les milieux tchécoslovaques prétendent que le gouvernement de Prague a déjà renforcé son contrôle sur le trafic commercial avec la Yougoslavie. Ce pays rencontrerait ainsi à l'avenir de grandes difficultés pour importer des produits tchécoslovaques.

Si de telles sanctions étaient prises — qui feraient dévier le conflit entre le Kominform et le maréchal en une affaire d'Etat — le gouvernement de Belgrade se verrait contraint de se tourner davantage vers l'Italie, la Suisse, l'Autriche et même les pays éloignés, afin de se procurer les produits et les machines nécessaires au développement de son industrie.

A PROPOS DE TRIESTE.

D'un rapport du général Aircy publié lundi à Londres, la zone anglo-américaine du territoire libre de Trieste n'est ni économiquement, ni politiquement viable. Le rapport souligne que la population de ce territoire se tourne de plus en plus vers l'ouest.

AFFAIRES PALESTINIENNES.

Pendant que le comte Bernadotte poursuit sa mission pacificatrice à Jérusalem, la ville continue à être le théâtre d'un feu intense. Un poste de 200 Arabes est assiégé par 2000 Juifs qui ont encerclé la position. On s'attend à un assaut général.

La Ligue arabe a repoussé mardi soir l'invitation de l'Etat d'Israël d'entamer des pourparlers de paix avec les délégués juifs au sujet de la Palestine.

Dans une note au comte Bernadotte, la Ligue déclare que les nations arabes ne peuvent pas entrer en négociations avec les Juifs en raison du fait qu'elles ne reconnaissent ni l'existence d'un Etat d'Israël, ni celle d'un gouvernement juif.

En outre, le comte Bernadotte aurait été avisé que les propositions de désarmement de la Ville Sainte, qu'il comptait soumettre aux Juifs, seraient repoussées. F. L.

RADION
lave plus
blanc

Le plus grand film italien de l'année : « L'Aigle Noir », à l'Etoile

Ce fut, en son temps, le triomphe du regretté Rudolf Valentino. Aujourd'hui, c'est le bel acteur italien Rossano Brazzi qui a repris le rôle, et de fort belle façon. Dans la Russie d'alors, certains boïards s'arrogeaient encore des privilèges du moyen âge. C'est ainsi que Kirila, tyran du lieu, exerce des sévices contre un vieil homme qui en meurt. « Vengeance », décrète son fils, un bel officier de la Garde Impériale. Et, sous le nom de l'Aigle Noir, il s'attaque à Kirila.

Ce film est tiré d'une nouvelle d'Alexandre Pouchkine. Autres interprètes : Gino Cervi et la belle vedette Irasima Dilian.

IMPORTANT : ce film est parlé français.

Louez d'avance, tél. 61 16 10.

Cinéma pour enfants

Dimanche 15 août, au cinéma Corso, enfants admis à 14 h. ½. Au programme : **L'Héritage de Zorro.**

Cinéma REX Saxon

« SYMPHONIE INACHEVEE ». — Schubert ne pourra jamais oublier l'inspiratrice de ses rêves et le reste de sa vie sera consacré à la musique... Et il composera en souvenir de celle qui fut son premier amour... Dans le cadre romantique de la campagne et de la cité viennoise, Franz Schubert a vécu et composé la **Symphonie inachevée.**

Cette semaine, au REX de Saxon.

Nouvelles résumées

Découverte d'un cadavre.

Un géologue a découvert à la Dent d'Oche, au-dessus d'Evian, le cadavre, déjà en décomposition, d'un jeune homme de 26 ans, originaire de Hem (département du Nord), vêtu seulement d'un short. La mort, qui remonte au 25 juillet, est due à une fracture du crâne et de la colonne vertébrale. Il était descendu à l'hôtel des Dents d'Oche et n'avait pas reparu, laissant une valise en dépôt.

Joie
Santé
Gaîté

aux Mayens de Riddes
par Isérables (Valais)
Pension Edelweiss
Praz-Crettenand, propriétaire
Eau courante, cuisine au beurre. Situation idéale et de tout repos Prix modérés. Tél. (027) 4 1 473

« L'Héritage de Zorro » (au Corso)

De nouvelles sensations avec le célèbre Zorro, le cavalier sans peur et sans reproche, le défenseur des faibles et du droit. Des aventures folles, au rythme inouï.

Dimanche 15 août, à 14 h. ½, matinée pour enfants.

• L'AIGLE NOIR •

Au Ciné-Casino
★ **ETOILE** ★
Martigny
Parlé français

Le plus important film d'aventures tourné en Italie avec **Rossano Brazzi** *dans le rôle qui a fait le triomphe du regretté Rudolf Valentino*

AU CORSO

Dimanche 15 août, à 14 h. 30, matinée pour enfants

Docteur
Henri Pellissier
Spécialiste
nez - gorge - oreilles
SION - MARTIGNY
absent
dès le 8 août
Recevra à Sion tous les vendredis

Léon Delaloye
Dentiste
MARTIGNY
absent
jusqu'au 23 août

Petit fromage de montagne
1re qualité
Pièces d'env. 6-7 kg.
quart gras, le kg. 2.60
mi-gras, » 3.50
tendre et nourrissant.
KAESWOLF, COIRE 13

SIERRE

La kermesse des kermesses

C'est sans nul doute celle à laquelle vous vous rendrez samedi et dimanche prochains, à Sierre, sur la place des écoles.

L'orchestre « Daddy's Band », qui conduisit si brillamment les bals des Fêtes du Rhône, nous reviendra durant ces deux jours. Il y aura de la danse pour tous les âges et pour tous les goûts.

Une cantine avec des consommations de choix se tiendra à votre disposition ainsi qu'un stand de raclette.

Les amateurs de quilles se sentiront à leur aise devant un pavillon des prix des mieux garni. Et un tir au flobert avec concours attirera tous les fervents de ce joli sport. A part cela, vous pourrez encore vous mesurer dans différents autres jeux.

Le clou de cette kermesse sera certainement le **Bar Khasbah,** de présentation originale, auquel vous ne devez pas manquer de rendre visite. Vous le regretteriez.

Samedi et dimanche, tous sur la place des écoles à Sierre, où il y aura de l'ambiance, encore de l'ambiance et toujours de l'ambiance !...

N. B. — N'oubliez pas que, tout en venant vous divertir à cette kermesse, vous aiderez la gymnastique à surmonter diverses difficultés (aménagement du Parc ds Sports, achat d'engins, etc.) et les gymnastes vous disent d'avance merci.

SAPINHAUT *sur Saxon*
Dimanche 15 août 1948
Inauguration de la chapelle
10 h. 30 messe
dès 12 h. **fête champêtre**
Discours - Productions - Cantine complète
Raclette - Tombola - Jeux
Service de cars à 9 h. - 9 h. 45 - 13 h.
Départ de la Gare. Arrêt place de l'Eglise

Sierre Place des Ecoles
Samedi 14 août dès 20 h. 30
Dimanche 15 août dès 15 h.
Kermesse
DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE
Bar Khasbah
Cantine - Raclette - Quilles
Jeux divers - Tombola - Tir au flobert
Samedi **BAL** Dimanche
Orchestre Daddy's Band 5 musiciens

REX-SAXON
13 - 14 - 15 août
FRANZ SCHUBERT
a vécu et composé la
Symphonie Inachevée
dans le cadre romantique de la campagne et de la cité viennoises
avec **Martha Eggerth** *et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois*
Parlé français

RIDDES
Dimanche 15 août dès 14 heures
Grande Salle
Bal de la St-Laurent

Ovronnaz sur Leytron
Dimanche 15 août 1948
Grande manifestation sportive
Programme des matches :
11 h. Fully juniors - Leytron juniors
13 h. Martigny réserves - Leytron I
14 h. Fully vétérans - Leytron vétérans
15 h. Chamoson I - Martigny réserves I
16 h. Leytron I - Chamoson I

FIONNAY
Dimanche 15 août
KERMESSE
en faveur de la chapelle et de la station
CONCERT
par la Fanfare LA CONCORDIA de Châble et le Chœur mixte de Champsec
BAL TOMBOLA - JEUX DIVERS

IMPRIMERIE PILLET, MARTIGNY

Feuilleton du **Rhône** du vendredi 13 août 1948 26

LA PORTEUSE DE PAIN

Roman de
Xavier de Montépin

— Et nous sommes en quelle année ?

— En 1871.

Jeanne chancela.

— Neuf ans ! balbutia-t-elle en portant les mains à son front, il y a neuf ans que je suis folle ! Personne ne se souvient de moi ! Personne ne venait me voir ici, n'est-ce pas ?

— Personne... répondit l'infirmière.

— Et j'avais deux enfants, poursuivit la malheureuse femme en éclatant en sanglots, mon fils Georges, ma fille Lucie... Que sont-ils devenus ? Sont-ils vivants encore seulement ?...

— Je ne puis vous l'apprendre, dit le médecin ; mais, en faisant écrire aux personnes chez lesquelles vos enfants se trouvaient lors de votre arrestation, vous obtiendrez sans doute des renseignements précis.

— Oui, s'écria la prisonnière, j'écrirai... Je veux savoir... Mais que va-t-on faire de moi ?

— Pouvez-vous d'abord me dire si vous savez de quelle manière la raison vous est revenue, interrogea le docteur ?

— Non, je ne le sais pas, dit Jeanne dont le visage s'assombrit. J'ai vu des flammes courant sur les murs... J'ai eu peur... Cela m'a rappelé l'incendie de l'usine d'Alfortville.

— La commotion morale qui a ramené le souvenir et la mémoire vient de là, dit le médecin. Ce n'est pas la première fois qu'un semblable phénomène se produit.

— Alors, vous me croyez guérie ?

— Je l'espère et je le crois.

— Répondez donc à ce que je vous demandais tout à l'heure. Que va-t-on faire de moi ?...

— Aussitôt mon rapport adressé à qui de droit, on vous transportera dans une prison où vous subirez votre peine.

— Oui, la réclusion perpétuelle ! fit Jeanne avec amertume. Et mes enfants sont morts, peut-être... morts sans que j'aie pu les embrasser ! Ah ! je suis frappée cruellement !

La veuve de Pierre Fortier éclata en sanglots. Le docteur lui jeta quelques paroles d'encouragement banal, et se retira. Après la première explosion de son désespoir, Jeanne, restée seule, se calma peu à peu, et elle en arriva à raisonner presque de sang-froid.

— J'ai laissé Georges, se dit-elle, chez le curé d'un village qui s'appelait, je crois, Chevry. Ce curé était un brave homme, un cœur d'or. Il m'avait promis de veiller sur mon fils... il aura tenu parole. Mon Georges bien-aimé, s'il est vivant encore, a quatorze ans déjà, et Luci en a onze. Sa nourrice à Joigny se sera prise de pitié pour elle, sans doute. Elle l'aura gardée, élevée... Oh ! mes enfants ! mes chers enfants... aurai-je le bonheur de vous revoir ?

Le jour même où la guérison de Jeanne avait été constatée, le médecin rédigea son rapport et ce rapport fut envoyé par le directeur de la Salpêtrière à la préfecture de police. Là on donna des ordres pour que la détenue fût transférée à Saint-Lazare d'où elle serait conduite à la maison centrale de Clermont pour y subir sa peine. On était aux mauvais jours du commencement de l'année 1871. Ce fut seulement au mois de juin que la détenue fut transférée de la Salpêtrière à Clermont. Là elle fut placée dans un atelier de couture.

Malgré la rigueur du règlement, on lui accorda la permission d'écrire. Elle écrivit deux lettres, l'une au curé de Chevry, l'autre à la nourrice de sa fille, à Joigny, puis elle attendit la réponse avec une anxiété ou plutôt une angoisse plus facile à comprendre qu'à décrire. Trois jours plus tard, le directeur de la maison centrale recevait une lettre de M. le curé de Chevry, lui annonçant que son pédécesseur était mort et que, personnellement, il ne savait rien des faits auxquels la détenue faisait allusion. Cette nouvelle communiquée à Jeanne la désespéra, et ce désespoir grandit encore quand, le jour suivant, la lettre même adressée à la nourrice de Lucie, à Joigny, revint avec cette mention : « destinataire inconnue ».

— Ainsi mes enfants sont perdus pour moi, s'écria la malheureuse mère, et je ne les reverrai jamais...

Après une crise effrayante elle se répondit :

— Je veux les revoir !... je les reverrai !... Fallût-il attendre dix ans, je trouverai bien moyen de m'échapper de cette maison et d'aller à leur recherche !...

Ce que disait Jeanne semblait insensé, mais l'ardent désir d'une évasion s'empara de son cerveau et l'obséda sans trêve ni relâche.

Jeanne ne se faisait aucune illusion sur les difficultés, ou plutôt sur les impossibilités de l'entreprise ; pourtant elle ne désespérait pas et cherchait toujours, mais les mois passaient, les années succédaient aux années, sans que le moyen cherché se présentât. Sept ans après son incarcération à la maison centrale, comme sa conduite était exemplaire, on lui proposa d'entrer à l'infirmerie en qualité d'infirmière.

Ceci constituait une faveur immense. Les infirmières pouvaient parler. Eles jouissaient d'une liberté relative au milieu de la prison. Bon nombre des articles les plus rigoureux du règlement fléchissaient devant elles. Enfin chaque infirmière avait droit à une petite rétribution mensuelle. Jeanne accepta avec une immense joie qu'elle eut beaucoup de peine à cacher. Sa situation nouvelle, du moins elle l'espérait, lui fournirait l'occasion si longtemps cherchée.

Au bout d'un an, la veuve de Pierre Fortier devint infirmière en chef. Elle eut alors pour logement un cabinet attenant à la pharmacie que régissait une des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Cette sœur occupait elle-même une petite chambre, contiguë à la pharmacie comme celle de Jeanne mais du côté opposé. Les besoins du service obligeaient souvent l'infirmière en chef à sortir du bâtiment affecté aux malades pour aller soit à la direction générale, soit à la cantine. Elle circulait librement dans les cours. Son costume officiel faisait ouvrir devant elle toutes les portes : toutes les portes intérieures, bien entendu.

Un beau jour la physionomie de Jeanne se modifia d'une façon complète. Elle venait de trouver enfin la solution du problème. L'heure si ardemment souhaitée de l'évasion lui semblait désormais prochaine.

Depuis qu'elle était à l'infirmerie, elle avait remarqué que chaque dimanche les religieuses ne se contentant pas d'assister au service divin dans la chapelle de la maison centrale partaient à six heures du matin pour aller entendre une messe à l'église paroissiale. Elles rentraient vers huit heures. La sœur Philomène, proposée à la pharmacie, une digne femme de cinquante ans environ, ne manquait jamais de rejoindre à l'église les autres religieuses et revenait un peu avant elles pour être présente à la visite du docteur.

— Il faut que je sorte à sa place !... s'était dit Jeanne.

Une fois cette idée entrée dans son cerveau, elle s'occupa de la mettre à exécution. La pauvre femme gardait comme un trésor le peu d'argent gagné par elle depuis son entrée à l'infirmerie. Cet argent devait lui servir à s'éloigner rapidement du pays lorsqu'elle aurait sa liberté.

On était au commencement de l'année 1880 ; le 18 janvier, un samedi, Jeanne avait décidé d'agir le lendemain. Sœur Philomène ayant l'estomac faible, buvait chaque soir par ordonnance du médecin, avant de se coucher, un verre de vin de banyuls au quinquina et mangeait un petit morceau de pain. La veuve de Pierre Fortier connaissait ce détail. Bien souvent elle voyait la religieuse préparer son verre de vin de quinquina. Ce verre jouait un grand rôle dans le plan d'évasion de la détenue.

Attachée depuis trois ans au service de l'infirmerie, Jeanne connaissait toutes les fioles rangées. Au moment où sœur Philomène se rendait au réfectoire pour le dîner, l'infirmière en chef pénétra dans la pharmacie, alla droit à un rayon sur lequel elle prit une petite fiole dont l'étiquette portait ces mots : « Laudanum de Sydenham », et se dirigea vers la chambre de la sœur. Une tablette supportait la bouteille à demi pleine de vin de quinquina. Sans hésiter, Jeanne versa dans cette bouteille environ la moitié du contenu de la fiole.

En 4 ou 6 mois seulement

un diplôme de commerce avec une ou deux langues, garanties parlées et écrites. Si nécessaire, prolongation sans augmentation de prix. Aussi cours de vacances de 2, 3, 4, 5 et 6 semaines. Prosp., référ. Ecole Tamé, Sion, Villa Lambrigger, Condémines. tél. 2 23 05. — Début des cours tous les 15 jours.

Faucheuses Bucher

Motofaucheuses „RAPID" et „RECORD"
Toutes machines de fenaisons et de culture

Charles Méroz, Martigny-Ville

Machines agricoles
Téléphone 6 13 79
Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer

FROMAGE

Extra ½ gras à Fr. 3.70 le kg.
Extra ¼ gras à Fr. 2 80 le kg
Rabais pour pièce d'environ 15 à 20 kg. Envoi en remboursement.

LAITERIE
E. STOTZER
COLOMBIER (Ntel)

Occasions à l'état neuf !

BAIGNOIRES

sur pieds et à murer
Lavabos avec robinetterie.
W. C. complets. - Eviers.
Chaudières à lessive, galv.
Comptoir Sanitaire
9, rue des Alpes, Genève
Tél. 2 25 43. (On expédie)

Salamis

le kg. 8.—
Salamettis » 7.—
Viande séchée » 7.—
Saucisson cuit » 6.—

Boucherie Centrale Beeri

Téléphone 5 19 82 - VEVEY

A VENDRE

taureau

docile de 18 mois, forte ascendance, + fédérale, alpé 2 ans, né de la reine cant. du contrôle laitier. S'adr. au Syndicat d'élevage bovin, Ravoire sur Martigny.

La tavelure sur les fruits

a fait son apparition même sur les arbres traités en juillet. Un nouveau traitement s'impose donc de toute urgence si l'on veut avoir une récolte saine cet automne.

Varone-Fruits, Sion

OCCASION

2 charrues

Brabant, en parfait état. Charles Méroz, Martigny-Ville, tél. 6 13 79. Machines agricoles, représent.

A VENDRE un

pré

aux Iles Cédées (terre de La Bâtiaz), de 1580 m2. S'adr. à Alfred Arlettaz, Martigny-Bourg.

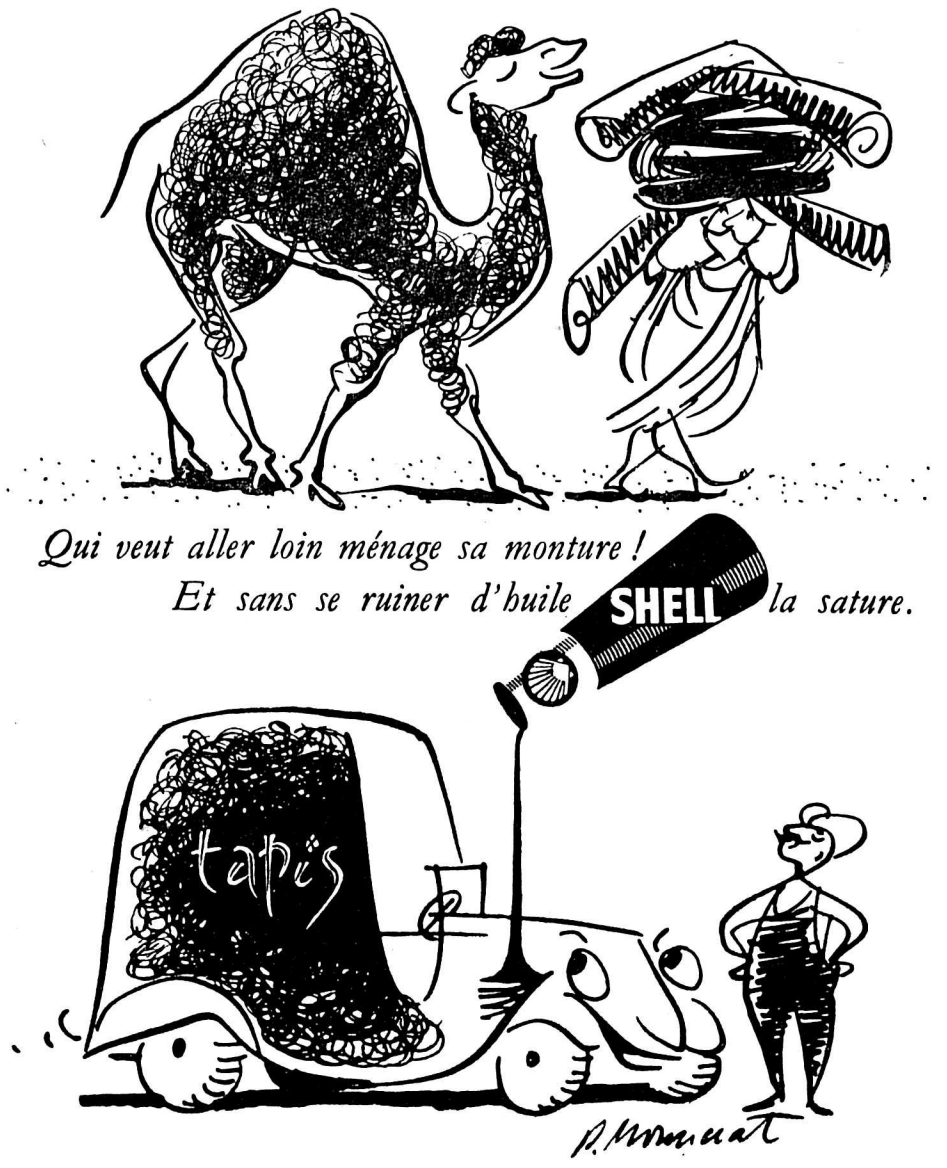

MEINRAD BENDER

AMEUBLEMENTS

MARTIGNY

Magasin : av. du Rhône
Tél. 6 15 79

ROBERT BASSI

Menuiserie de la Bâtiaz

se recommande pour

Tous travaux de menuiserie, revêtement pavatex, agencement de magasins, mobilier pour enfants et cuisines.

Prix modérés - Téléphone 6 15 38

Les personnes qui changent d'adresse sont instamment priées de donner leur ANCIENNE adresse.

Colporteurs

Marchands forains

Article intéressant. Offre sous chiffre R 2276 au journal.

A VENDRE vieux

morbier

fabriqué par Alphonse Orsat, Martigny, en parfait état de marche.
S'adr. sous R 2331 au bureau du journal.

A VENDRE une

couveuse

électrique, avec tous renseignements. — S'adr. au journal sous R 2330.

Avez-vous **souscrit ?**

La magnifique plaquette **De Martigny au Grand-Saint-Bernard,** *richement illustrée, va sortir de presse. Editions OCTODURE, Martigny. Prix Fr. 3.—.*

Fromage 1e qualité

bien conservé

Colis	¼ gras	½ gras
5 kg.	2.60	3.60
10 kg.	2.50	3.50
15 kg.	2.40	3.40

Pièce de Tilsit d'env. 4 kg.
¼ gras, par kg. 2.50
ent. gras, » » 4.80
Fromage maigre à râper dur et savoureux, kg. 2.—

Käswolf, Coire 13

A VENDRE

6 poussines

et un **coq** Leghorn de 4 mois, Fr. 78.—. S'adr. à Mme Rus, tél. 6 16 88, La Forclaz.

A VENDRE à Martigny

vigne

d'une certaine contenance, bien située, bumentée, avec vendange, à Fr. 6.— le m2. S'adresser au journal sous chiffre R 2333.

ON DEMANDE une jeune fille de confiance comme

sommelière

pour date à convenir. Faire offres Café du Cheval-Blanc, Romont, téléphone 5 23 57.

ON DEMANDE

jeune fille

pour aider au ménage et servir au café. Pr adr. : Madame Dulex, Café des Amis, Ollon.

ON CHERCHE gentille

jeune FILLE

propre, sérieuse et de confiance, pr servir au magasin et aider au ménage. Entrée 1er sept. Congés réguliers, vie de famille. Joindre photo.
S'adr. à M. Balli, épicerie-primeurs, Chesières sur Ollon. Tél. 3 23 70.

L'attraction

doit être une des qualités de tout imprimé de goût

Commerçants ! Adressez-vous à l'imprimeur qualifié qui saura satisfaire sa clientèle

IMPRIMERIE PILLET ★ MARTIGNY
Avenue de la Gare - Téléphone 6 10 52

Pour vos besoins en

ardoises de couverture

adressez-vous directement à

Jordan Frères

Ardoisières de Sembrancher, à **Dorénaz**
Tél. 6 58 64

Nous sommes en mesure de livrer dans le plus bref délai tous les articles en ardoises taillées ou brutes.

Imprimerie Pillet

Avenue de la Gare Martigny
Tél. 6 10 52

Service prompt et soigné

Pour vos factures
enveloppes
en-têtes de lettres
faire-parts
cartes de visite
cartes d'adresse
statuts, etc.

GABIOUD & LOVEY

GARAGE DE L'ENTREMONT

ORSIÈRES

Téléphone **6 82 50**
Compte de chèques post. II c 550

Vente Dépannage Taxis Spécialiste sur Diesel

— Ce sera plus que suffisant pour prolonger son sommeil sans compromettre sa santé... murmura la prisonnière.

Elle remit chaque chose à sa place et retourna à l'infirmerie où ses occupations l'appelaient. Les heures de la soirée, ce jour-là, lui parurent interminables. Enfin dix heures sonnèrent. Presque en même temps parut sœur Philomène tenant son verre à la main.

— Ma fille, c'est demain dimanche. J'irai entendre la messe à l'église paroissiale. Il faut que je sois prête de grand matin. Vous me réveillerez, n'est-ce pas ?

— Oui, ma sœur.

La sœur absorba le contenu de son verre jusqu'à la dernière goutte et regagna sa chambre. Jeanne l'ayant vue boire se retira, fit une ronde dans la salle des malades et rentra dans le cabinet où elle couchait. Elle ouvrit la fenêtre et appuya son front brûlant contre les barreaux de fer. La nuit était sombre. Quelques flocons de neige voltigeaient dans l'espace. La détenue eut un sourire aux lèvres.

— Voilà un beau temps pour moi... murmura-t-elle.

Jeanne se jeta sur son lit sans se déshabiller. La nuit s'acheva lentement. Cinq heures du matin sonnèrent. Elle fut debout aussitôt, alluma une petite lanterne et, traversant la pharmacie, entra dans la chambre de sœur Philomène. La religieuse, étendue sur son lit les mains jointes, dormait d'un sommeil profond. Jeanne respira et, sans perdre une seconde, se rendit à la chambre de la supérieure, prête à partir déjà.

— Ma mère, lui dit-elle, sœur Philomène m'envoie à vous. Elle achève un pansement et vous prie de ne pas l'attendre. Elle vous rejoindra tout à l'heure, à l'église.

— Bien, mon enfant, merci, répondit la supérieure. Dites-lui que nous partirons sans elle.

Jeanne regagna l'infirmerie et trouva la religieuse plongée plus que jamais dans un sommeil quasi léthargique. Alors elle se dépouilla d'une partie de ses vêtements, et avec une prodigieuse rapidité, revêtit le costume de sœur Philomène ; puis elle glissa dans la poche de sa robe un mouchoir soigneusement noué contenant son humble fortune.

— Allons ! se dit-elle alors en faisant un geste de résolution. A la garde de Dieu !...

Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, tous les dimanches matin, sortaient ensemble, nous le savons, pour aller entendre la première messe à l'église paroissiale. Ce matin-là, depuis quelques minutes, elles étaient réunies dans une salle du rez-de-chaussée placée entre le greffe et la porte donnant sur la cour. La supérieure arriva.

— Je ne vois pas sœur Philomène, dit une jeune sœur.

— Nous ne l'attendrons pas... répliqua la supérieure. Elle achève un pansement et nous rejoindra plus tard.

Les religieuses, bravant la neige qui maintenant tombait à flocons épais, traversèrent la cour et arrivèrent au chemin de ronde dont un second guichetier leur ouvrit également la porte. Dix minutes après leur départ un petit coup fut frappé à l'huis de la salle du rez-de-chaussée, du côté de la prison. Le gardien fit jouer un guichet et vit une religieuse.

— Ah ! ah ! dit-il, c'est sœur Philomène ; je suis prévenu. Passez ma sœur. Vous allez avoir un fichu temps ! Un kilomètre dans la neige à six heures du matin, c'est dur.

La religieuse, dont le capuchon rabattu de la pelisse cachait aux trois quarts le visage, se contenta d'incliner la tête sans répondre, et se dirigea vers la porte qui s'ouvrit. Un instant après, la porte du chemin de ronde se refermait derrière elle ; Jeanne était libre.

XV

Il nous faut retourner de quatre mois dans le passé et retourner à New-York, chez Jacques Garaud, ou plutôt chez Paul Harmant, le grand industriel plusieurs fois millionnaire. L'ex-contremaître de l'usine d'Alfortville atteignait sa cinquante-troisième année. Sa fille Mary, qu'il enveloppait d'une tendresse immense, avait dix-huit ans. C'était une jeune fille blonde, délicieusement jolie, mais la pâleur nacrée de ses joues, le cercle d'azur tracé autour de ses paupières pouvaient faire craindre qu'elle ne portât en son sein le germe de la maladie de poitrine qui avait tué prématurément sa mère, dont elle semblait le portrait vivant.

Cette maladie, cependant, n'avait point encore eu d'action visible sur le corps frêle et gracieux de Mary ; elle restait à l'état de menace incessante et pour ne pas croire à cette menace, Paul Harmant fermait les yeux. L'ascendant de Mary sur son père était sans bornes. Il lui suffisait de vouloir pour être obéie. Or, elle voulait souvent.

Au moment où nous la présentons à nos lecteurs, elle était avec son père en compagnie d'Ovide Soliveau, devenu, depuis la mort de James Mortimer, le commensal de la maison et le parent avoué du grand industriel. Tout à coup, interrompant sans façon les deux hommes qui causaient des affaires de l'usine, Mary dit :

— Père, à combien se monte aujourd'hui le chiffre de ta fortune ?

En entendant cette question, les deux prétendus cousins échangèrent un regard de suprise. Mary attendit une seconde, puis reprit avec impatience :

— Pourquoi ne me réponds-tu pas ?... Commence par me répondre, tu t'étonneras ensuite. Le cousin connaît toutes tes affaires... Tu n'as pas de secret pour lui... Donc sa présence n'est pas gênante et ne peut t'empêcher de m'apprendre ce que je désire savoir.

— Mais pourquoi le désires-tu ? hasarda Jacques Garaud.

— Pourquoi ?... Parce que je le veux...

— Ce n'est point une raison.

— Je la trouve suffisante. Je **veux** parce qu'il me plaît de **vouloir.** Allons, réponds !...

— Eh bien ! mon enfant, je possède, nous possédons en ce moment près de cent mille livres de rente.

— Ce qui fait un capital d'environ dix millions. L'usine est-elle comptée là-dedans ?

— Non.

— Que peut-elle valoir ?

— Un million. J'aurais acquéreur à ce prix !

— Eh bien ! il faut la vendre.

Le faux Harmant et Ovide Soliveau regardèrent Mary avec stupeur.

— Tu veux que je vende mon usine ! s'écria Jacques.

— Parfaitement !

— Mais...

— Il n'y a point de : « mais »... Je te trouve assez riche.

La jeune fille sourit en voyant les visages de ses auditeurs, que la stupéfaction rendait comiques, et poursuivit :

— Je t'engage même à vendre le plus tôt possible. J'ai un projet qui ne peut se remettre.

— Et ce projet ?

— C'est d'aller nous fixer en France.

Les deux hommes sentirent un petit frisson passer sur leur épiderme.

— En France ? répétèrent-ils à la fois.

— Eh oui ! sans doute, en France ! le pays de mon père. Votre pays, cousin Ovide ! Votre pays et le mien aussi, car je suis Française ! Sans la connaître, j'adore la France. Je veux la voir... je veux y vivre et je veux y mourir !

— Que parles-tu de mourir, mignonne ?... s'écria Jacques en attirant à lui la tête blonde de Mary et en la pressant contre sa poitrine.

— Oh ! je n'en ai pas envie, tu peux le croire ! fit la jeune fille en riant ; je n'en ai pas envie, au contraire. Ici, je mourrais jeune, car je m'ennuie. L'Amérique m'est odieuse... Paris m'attire... Paris, la ville des merveilles !... Il me semble qu'à Paris, je respirerai plus facilement qu'à New-York... que je n'aurai plus ces oppressions qui parfois m'étouffent.

— Mais, chère enfant, répliqua Jacques, rien ne nous empêche d'aller immédiatement en France, à Paris, et rester deux ou trois mois.

— Oh ! non ! pas cela !... fit impétueusement Mary, je déteste les demi-mesures. Je veux que tu liquides tes affaires, que tu réalises ta fortune et que nous partions pour la France sans un esprit de retour.

Ovide Soliveau intervint.

— Vendre cette usine !... dit-il d'un ton maussade. Quitter l'Amérique !... Mais c'est absurde !... c'est insensé !...

(A suivre.)